



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



AFRICAN SWINE FEVER FORUM
FORUM DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE
FORO DE LA PESTE PORCINA AFRICANA

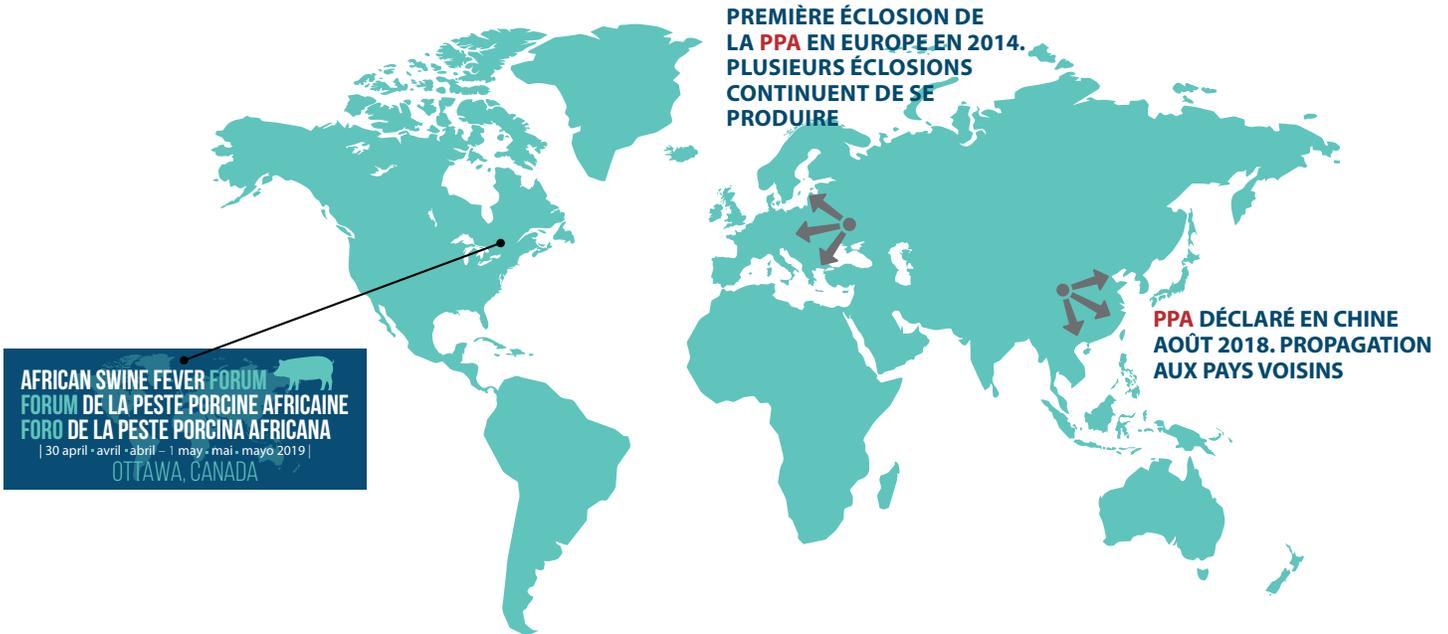
| 30 april · avril · abril – 1 may · mai · mayo 2019 |

OTTAWA, CANADA

RAPPORT – *FORUM DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE*

Prévenir l'introduction de la PPA dans les Amériques et en atténuer les conséquences

EN ROUTE VERS LE FORUM DE LA PPA



AFRICAN SWINE FEVER FORUM FORUM DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE FORO DE LA PESTE PORCINA AFRICANA | 30 avril - avril - abril - 1 mai - mai - mayo 2019 | OTTAWA, CANADA

CADRE RÉVISÉ POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE

OBJECTIF : Prévenir l'introduction de la PPA dans les Amériques et en atténuer les conséquences

QUATRE PILIERS D'ACTION FONDÉS SUR LA SCIENCE ▼

|  PLANIFICATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION 1 |  AMÉLIORER LA BIOSÉCURITÉ 2 |  ASSURER LA POURSUITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES 3 |  COORDONNER LA COMMUNICATION DES RISQUES 4 |
|---|--|--|---|
| <p>Résultat attendu : Les pays sont en état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA au cas où elle serait introduite dans la région des Amériques.</p> <p>DOMAINES D'ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'état de préparation en validant les plans contre la PPA et en mettant à l'essai les capacités d'intervention au moyen d'exercices impliquant tous les intervenants. Trouver des solutions aux lacunes dans les capacités d'intervention contre la PPA. Optimiser la détection rapide de la PPA dans les Amériques en garantissant les capacités de surveillance. Développer le processus et les capacités appropriés pour une évaluation rapide des risques, afin de guider les décisions stratégiques à mesure que la situation de la PPA évolue. Continuer à collaborer à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche critique sur la PPA, en portant une attention particulière au développement de vaccins et d'autres outils permettant de prévenir et de faire face à une épidémie de PPA. | <p>Résultats attendus : Les principales mesures de biosécurité sont en place pour prévenir l'introduction de la PPA dans les populations de porcs domestiques et sauvages des Amériques et pour limiter la propagation du virus au sein de ces populations.</p> <p>DOMAINES D'ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> Repérer les principales menaces, lacunes et pratiques exemplaires touchant la biosécurité aux frontières nationales, ce qui consiste notamment à définir le niveau d'activité convenable fondé sur une évaluation des risques. Établir des collaborations efficaces pour faire en sorte que les autorités frontalières partagent les renseignements et les meilleures approches pour prévenir l'introduction de la PPA. Favoriser la collaboration et la conformité en matière de biosécurité, tout en s'assurant que les responsabilités de l'ensemble des intervenants ont été préalablement définies. Mobiliser des intervenants du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire pour mieux comprendre les populations de porcs sauvages, et échanger sur les pratiques de gestion aux frontières ainsi qu'à l'interface avec les porcs domestiques. | <p>Résultat attendu : Atténuer les répercussions commerciales de la PPA sur le secteur porcin, tant à l'échelle nationale qu'internationale, tout en contrôlant et en éradiquant la maladie.</p> <p>DOMAINES D'ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> Veiller aux déplacements fondés sur les risques des animaux et des produits d'origine animale à l'échelle nationale pour préserver la viabilité de l'industrie en cas d'éclosion de la maladie. Offrir une orientation et du soutien technique en vue d'élaborer des normes communes pour la mise en place de zones. Négocier de façon proactive la reconnaissance des approches par zone avec les partenaires commerciaux pour réduire les entraves à l'accès aux marchés. Travailler avec les partenaires internationaux et l'OIE pour élaborer une orientation internationale reconnue et acceptée sur l'application de la compartimentation de la PPA pour être mieux acceptée, tant dans les pays infectés que dans les pays non infectés. | <p>Résultat attendu : Communication efficace des risques reliés à la PPA avec les publics cibles afin d'encourager la prise de décisions éclairées, la modification des comportements et la confiance envers les gouvernements et l'industrie.</p> <p>DOMAINES D'ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer une approche et des stratégies cohérentes de communication des risques, adaptées aux besoins et circonstances spécifiques, y compris le statut sanitaire, des différents pays. Trouver ou créer des plateformes et des mécanismes permettant que la coordination des messages et le partage d'information liée aux communications se fasse de façon continue entre les différents pays. Établir des mécanismes pour surveiller le discours public sur la PPA et pour s'assurer que les informations dans les médias et les médias sociaux sont exactes. Développer des protocoles de notification pour que les partenaires restent à jour sur le statut de la maladie. |



PARTENARIATS :

Tirer parti des partenariats existants ou en établir de nouveaux pour faire participer les intervenants à des domaines nécessitant la collaboration pour parvenir à des solutions promptes et réactives de gestion de la PPA. Définir clairement les rôles et responsabilités des partenaires conformément à leur mandat respectif.



GOVERNANCE :

Optimiser le potentiel des mécanismes de gouvernance en place à l'échelle internationale, régionale, sous-régionale et nationale pour permettre une coordination et une coopération efficaces parmi toutes les parties prenantes afin de mettre en œuvre les mesures appropriées pour atteindre des objectifs communs en matière de prévention et de contrôle de la PPA.

version 21.05.2019

RÉSUMÉ

Le Forum sur la peste porcine africaine (PPA) s'est déroulé à Ottawa, au Canada, les 30 avril et 1^{er} mai 2019. L'objectif du Forum consistait à faire avancer la coopération régionale en matière de prévention et d'atténuation des répercussions de la PPA dans les Amériques.

Le [Cadre provisoire pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine](#)¹ constituait un point de départ en vue d'établir une compréhension et une approche améliorées en vue de gérer la menace que représente la PPA. Le Forum comprenait des présentations et des discussions en groupe par des spécialistes de la PPA et en santé animale, l'industrie, des universitaires, des organismes de réglementation et d'autres intervenants. Les discussions en groupe étaient conçues de façon à susciter des recommandations en vue de mettre au point le *Cadre*, en plus de renforcer et de développer des possibilités de collaboration.

Parmi les exemples de messages clés s'étant manifestés dans le cadre du Forum, mentionnons :

- ***Dans les Amériques, les pays sont actuellement exempts de la peste porcine africaine (PPA) :*** nous avons une occasion d'agir de manière décisive et coordonnée.
- ***La propagation de la PPA est d'origine humaine :*** une sensibilisation accrue à l'égard de la PPA chez les intervenants et une compréhension commune des voies d'infection (importations légales et illégales, transport d'animaux vivants, aliments, chasse, petites exploitations agricoles, etc.) sont nécessaires afin de prévenir l'incursion et d'atténuer la perte économique dans l'éventualité où la maladie serait décelée.
- ***L'épidémiologie de la PPA est complexe et unique :*** le virus de la PPA peut subsister dans les produits de viande de porc et survivre dans les carcasses de cochons sauvages dans l'environnement. Cela exige que des approches rigoureuses en matière de sécurité frontalière, de biosécurité et de décontamination environnementale soient mises en place.
- ***Une meilleure compréhension de la population de cochons sauvage est requise :*** cela comprend des renseignements sur le nombre de cochons sauvage et l'interaction potentielle entre les cochons domestiques et sauvages à la fois dans les pays et à l'échelle des Amériques.
- ***Le zonage et la compartimentation sont des outils clés pour réduire au minimum les perturbations du commerce :*** et leur mise en œuvre s'appuie sur un partenariat solide entre l'industrie et les services vétérinaires, idéalement convenu en temps de paix.
- ***Un vaccin contre la PPA est essentiel pour le contrôle de celle-ci et son éradication :*** un investissement plus important est requis pour soutenir la recherche en vue de développer et de commercialiser un vaccin contre la PPA.
- ***Utiliser la gouvernance et les partenariats existants :*** des solutions efficaces pour lutter contre la PPA seront trouvées par l'intermédiaire de la coopération et de la collaboration entre groupes de travail multidisciplinaires et des organisations et des alliances nationales, régionales et mondiales.

À la suite du Forum, les organisateurs ont mis à jour le *Cadre provisoire* pour tenir compte des commentaires des participants. Ce qui suit est tiré du [Cadre provisoire révisé pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine](#).

¹ [Cadre provisoire pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine, version 24.04.2019 \(mettre le lien vers le document\)](#)

CADRE RÉVISÉ POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE

Objectif : Prévenir l'introduction de la PPA dans les Amériques et en atténuer les conséquences



PLANIFICATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION

1

Résultat attendu : Les pays sont en état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA au cas où elle serait introduite dans la région des Amériques.

DOMAINES D'ACTION :

- Améliorer l'état de préparation en validant les plans contre la PPA et en mettant à l'essai les capacités d'intervention au moyen d'exercices impliquant tous les intervenants.
- Trouver des solutions aux lacunes dans les capacités d'intervention contre la PPA.
- Optimiser la détection rapide de la PPA dans les Amériques en garantissant les capacités de surveillance.
- Développer le processus et les capacités appropriés pour une évaluation rapide des risques, afin de guider les décisions stratégiques à mesure que la situation de la PPA évolue.
- Continuer à collaborer à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche critique sur la PPA, en portant une attention particulière au développement de vaccins et d'autres outils permettant de prévenir et de faire face à une épidémie de PPA.



AMÉLIORER LA BIOSÉCURITÉ

2

Résultats attendus : Les principales mesures de biosécurité sont en place pour prévenir l'introduction de la PPA dans les populations de porcs domestiques et sauvages des Amériques et pour limiter la propagation du virus au sein de ces populations.

DOMAINES D'ACTION :

- Repérer les principales menaces, lacunes et pratiques exemplaires touchant la biosécurité aux frontières nationales, ce qui consiste notamment à définir le niveau d'activité convenable fondé sur une évaluation des risques.
- Établir des collaborations efficaces pour faire en sorte que les autorités frontalières partagent les renseignements et les meilleures approches pour prévenir l'introduction de la PPA.
- Favoriser la collaboration et la conformité en matière de biosécurité, tout en s'assurant que les responsabilités de l'ensemble des intervenants ont été préalablement définies.
- Mobiliser des intervenants du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire pour mieux comprendre les populations de porcs sauvages, et échanger sur les pratiques de gestion aux frontières ainsi qu'à l'interface avec les porcs domestiques.

CADRE RÉVISÉ POUR LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE

Objectif : *Prévenir l'introduction de la PPA dans les Amériques et en atténuer les conséquences*



ASSURER LA POURSUITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

3

Résultat attendu : *Atténuer les répercussions commerciales de la PPA sur le secteur porcin, tant à l'échelle nationale qu'internationale, tout en contrôlant et en éradiquant la maladie.*

DOMAINES D'ACTION :

- Veiller aux déplacements fondés sur les risques des animaux et des produits d'origine animale à l'échelle nationale pour préserver la viabilité de l'industrie en cas d'éclosion de la maladie.
- Offrir une orientation et du soutien technique en vue d'élaborer des normes communes pour la mise en place de zones.
- Négocier de façon proactive la reconnaissance des approches par zone avec les partenaires commerciaux pour réduire les entraves à l'accès aux marchés.
- Travailler avec les partenaires internationaux et l'OIE pour élaborer une orientation internationalement reconnue et acceptée sur l'application de la compartimentation de la PPA pour être mieux accepté, tant dans les pays infectés que dans les pays non infectés.



COORDONNER LA COMMUNICATION DES RISQUES

4

Résultat attendu : *Communication efficace des risques liés à la PPA avec les publics cibles afin d'encourager la prise de décisions éclairées, la modification des comportements et la confiance envers les gouvernements et l'industrie.*

DOMAINES D'ACTION :

- Développer une approche et des stratégies cohérentes de communication des risques, adaptées aux besoins et circonstances spécifiques, y compris le statut sanitaire, des différents pays.
- Trouver ou créer des plateformes et des mécanismes permettant que la coordination des messages et le partage d'information liée aux communications se fasse de façon continue entre les différents pays.
- Établir des mécanismes pour surveiller le discours public sur la PPA et pour s'assurer que les informations dans les médias et les médias sociaux sont exactes. Développer des protocoles de notification pour que les partenaires restent à jour sur le statut de la maladie.

LES PROCHAINES ETAPES ET LA ROUTE A VENIR

- ◆ Les pays devraient élaborer un plan d'action national pour la prévention et le contrôle de la PPA, qui tient compte de leur secteur porcin et des voies d'exposition aux risques.
- ◆ Dans le cadre du Comité du GF-TADs pour les Amériques, constituer un groupe permanent d'experts sur la PPA pour les Amériques afin de resserrer la coopération entre les pays en vue d'aborder la préparation et l'intervention en cas de maladie de manière collaborative et harmonisée à travers les Amériques.
 - Le groupe multidisciplinaire requiert des compétences dans les domaines suivants : les communications, la biosécurité, la destruction, l'élimination et la décontamination, le contrôle des porcs sauvages, les vecteurs arthropodes, la sécurité frontalière, l'épidémiologie, la modélisation des maladies et la science de laboratoire.
- ◆ Promouvoir un partenariat régional pour partager les documents de référence et les services de laboratoires, transférer la capacité diagnostique afin de faciliter la détection précoce de la PPA dans les Amériques et faire progresser la mise au point de nouveaux diagnostics rapides, y compris les essais sur le terrain.
- ◆ Mener des exercices sous-régionaux pour mettre à l'essai les plans de préparation à la PPA des pays et partager les leçons apprises à travers la région.
- ◆ Demander à l'OIE d'élaborer des orientations précises sur la mise en œuvre du zonage et de la compartimentation en cas de PPA et sur la façon d'adapter ces mesures aux différents systèmes de production.
- ◆ Appuyer et contribuer financièrement à la Global ASF Research Alliance afin de continuer à coordonner les efforts de recherche internationaux pour combler les lacunes, en particulier pour la mise au point d'un vaccin contre la PPA.



SÉANCE 1 : SÉANCE D'OUVERTURE

1.1 Mot de bienvenue des co-présidents

Le Dr Jaspinder Komal, vétérinaire en chef du Canada, délégué du Canada à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), vice président de la Direction générale des sciences à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), souligne que les participants au Forum constituent des dirigeants en ce qui a trait à la peste porcine africaine (PPA) ou des intervenants importants dans l'industrie du porc. Il existe une collaboration solide chez les vétérinaires en chef (VC) du Canada, des États Unis et du Mexique, qui, nous sommes confiants, mènera à une approche nord américaine pour lutter contre la PPA. Cela s'effectuera au moyen du partage d'idées et de commentaires formulés dans le cadre de ce Forum. La PPA est un problème mondial qui, en raison de sa vitesse de propagation sans précédent, a capté l'attention des organismes de réglementation, de l'industrie et des universitaires. Le présent Forum a pour objet de déterminer de quelle façon nous pouvons empêcher l'introduction de la PPA dans les Amériques, la façon d'atténuer la maladie et de l'éradiquer si une incursion s'avérait nécessaire. Nous avons réuni des spécialistes et des décideurs de partout dans le monde, y compris des Amériques, de l'Europe et de l'Asie pour remédier à la PPA. Le but principal de cet événement consiste à s'assurer que chaque intervenant soit très conscient de son rôle à jouer dans la gestion de cette maladie grave. Un *Cadre* provisoire des principaux domaines d'action servira à orienter les discussions du Forum. **Les quatre domaines prioritaires sont : 1) Planifier l'état de préparation; 2) Améliorer de la biosécurité; 3) Assurer la poursuite des activités commerciales; et 4) Coordonner la communication des risques.**

Dr Jack Shere, vétérinaire en chef, Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes (APHIS) du Département de l'Agriculture des États Unis (USDA), aux É. U., souligne que le Forum a été conçu pour mettre à l'épreuve notre réflexion sur cette maladie. Il y a de nombreuses lacunes en matière de connaissances et de la compréhension qui doivent être traitées, des leçons à tirer de l'expérience des autres et des mesures à prendre si nous devons protéger le continent nord américain contre la PPA. Notre meilleure défense pour contenir la PPA est la collaboration et le travail d'équipe continus.

1.2 Mot d'ouverture

L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (AAC) du Canada, accueille les participants, en prenant soins de souligner que l'importante représentation d'experts de la PPA et d'intervenants de plus de 15 pays reflète le fait que la PPA ne peut pas être réglée par un seul pays, intervenant ou organisation. Certains des pays ou certaines des régions représentés au Forum souffrent déjà des répercussions de la PPA, y compris une importante perturbation économique. Cette maladie menace de continuer de se propager vers d'autres parties du monde, à moins que nous agissions maintenant.

Ce Forum offre une possibilité de renforcer davantage la coopération internationale pour freiner la propagation de la PPA et d'approfondir la compréhension scientifique requise pour peut-être l'éradiquer un jour. Les résultats découlant des discussions tenues au Forum aideront à protéger nos industries porcines, ainsi que les emplois et les moyens de subsistance de bon nombre de nos citoyens. Le Canada prend des mesures en matière de prévention, de préparation et d'intervention. Elle annonce que le ministère a récemment annoncé un financement jusqu'à 31 millions de dollars afin d'augmenter le nombre de chiens détecteurs





dans les aéroports canadiens en vue d'aider à prévenir l'importation de produits de viande illégale au Canada. En outre, nous imposons des contrôles à l'importation sur les ingrédients pour aliments du bétail à base de végétaux qui arrivent aux ports maritimes canadiens en provenance de pays où la présence de la PPA a déjà été détectée. Nous travaillons avec nos partenaires de façon à ce que le zonage soit reconnu dans l'éventualité d'une éclosion en Amérique du Nord.

Greg Ibach, sous secrétaire de l'Agriculture du Département l'agriculture des États Unis (USDA), aux É. U., souligne que le Forum est passé d'un simple symposium nord américain à une réunion d'organisations et de fonctionnaires en santé animale, et de représentants de l'industrie d'envergure internationale, où tous sont engagés à s'attaquer au problème mondial de la PPA. D'après les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le porc représente 36 % de la protéine animale consommée dans le monde. Une industrie porcine saine est essentielle afin de fournir une protéine animale suffisante et abordable pour les consommateurs du monde entier. Un effort coordonné en vue d'éliminer la PPA nécessitera de meilleurs tests de diagnostic aux fins de détection précoce afin d'assurer notre capacité de contrôler et de contenir la propagation de la PPA. Cependant, le développement de vaccins préventifs pour la PPA sera essentiel à l'éradication de cette menace. Grâce à l'application de principes scientifiques de régionalisation et d'autres outils, ainsi que de normes et de lignes directrices élaborées par l'OIE, les activités commerciales peuvent être rétablies et la salubrité alimentaire peut être maintenue. Il est important que l'on trouve de nouvelles méthodes scientifiques pour établir des moyens sécuritaires de transporter du porc indemne de maladie aux consommateurs. L'un des principaux objectifs de ce Forum consiste à développer un sentiment d'unicité, axé sur le contrôle, le confinement, le diagnostic et la prévention de la PPA. La collaboration scientifique entre les nations sera essentielle à notre réussite dans la lutte contre cette maladie.

Le **Dr Matthew Stone, directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE)**, souligne que les événements associés à la PPA en Chine et en Asie du Sud Est pourraient se répéter en Amérique du Nord : toutes les régions du monde sont exposées au risque de la PPA. Les normes de l'OIE sur les échanges commerciaux fondés sur les marchandises offrent un moyen scientifiquement valide pour assurer une gestion des risques harmonisée. Tous les pays des Amériques devraient appliquer uniformément le chapitre 15.1 du Code à leurs importations de produits à risque provenant de zones infectées dans des pays infectés. La prévention de la PPA nécessite une compréhension des enjeux complexes liés aux voies de risque. Elle exige également une coordination entre les secteurs public et privé des renseignements pour éclairer la gestion des risques, de même qu'une coordination entre les organismes frontaliers, les transporteurs aériens, les expéditeurs et les exportateurs. L'état de préparation nécessite que des systèmes d'avertissement précoce, des programmes de surveillance et d'enquête soient mis en place, et ceux-ci soient appuyés par une capacité de diagnostic. Tous les intervenants doivent comprendre le rôle qu'ils jouent, notamment en ce qui a trait à la biosécurité dans les exploitations agricoles, dans les usines de transformation et à l'échelle de toutes les industries de soutien, y compris les aliments, la génétique, l'équipement, le transport et la santé animale. L'état de préparation comprend la planification de mesures d'urgence et la préparation stratégique pour la coordination des interventions. Cela englobe également l'atténuation des risques commerciaux : des mesures proactives visant à protéger les exportations dont la valeur est élevée, notamment le matériel génétique, par exemple en établissant des accords avec des partenaires clés.

Le Cadre mondial pour la maîtrise progressive des maladies animales transfrontières (GF-TADs) dans les Amériques peut assurer la coordination multinationale et le mécanisme de soutien nécessaire afin d'instaurer la confiance régionale sur le plan de la prévention et de la préparation. Cette approche a connu du succès dans l'Union européenne (GF-TADs pour l'Europe). Il s'agit d'une approche fondée sur l'ensemble d'un système qui tient compte du contexte régional, de la démographie animale, des systèmes d'exploitation, des chaînes de commercialisation et des systèmes de réglementation. La prochaine séance générale de l'OIE en mai 2019 comprendra un point technique sur la PPA, afin de présenter une mise à jour sur la situation mondiale et de mettre en évidence les défis stratégiques. Nous espérons obtenir du soutien aux fins d'une résolution afin de lancer une stratégie mondiale pour la PPA.

Le ***D' Etienne Bonbon, conseiller vétérinaire principal du Centre de gestion des urgences de santé animale (EMC-AH) /Service de la santé animale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)***, souligne que le secteur porcin joue un rôle essentiel en tant que source de protéine animale de qualité. Le porc est la viande provenant d'animaux terrestres la plus consommée, représentant plus de 37 % de la consommation de viande; les ventes mondiales d'exportations porcines par pays ont totalisé plus de 30 milliards de dollars américains en 2017. Le secteur porcin est une source de subsistance et de production de revenus pour des millions d'individus et de collectivités, tant au niveau des petites exploitations agricoles que des productions commerciales importantes. La PPA expose la population porcine mondiale à une menace directe, et ses répercussions directes et indirectes pourraient compromettre l'industrie porcine internationale ainsi que la salubrité alimentaire locale et mondiale. Une mesure et un investissement immédiats s'imposent pour renforcer la préparation, la prévention, la détection et l'intervention précoces. La PPA est très résistante et est hautement contagieuse et les taux de mortalité atteignent presque 100 %. À l'heure actuelle, aucun vaccin commercial n'est disponible. Étant donné que la PPA peut être introduite dans des aliments du bétail ou des ingrédients contaminés, les producteurs devraient uniquement acheter des aliments du bétail auprès de sources dignes de confiance possédant des contrôles de biosécurité appropriés. Des mesures sanitaires pertinentes aux frontières internationales et nationales constituent l'outil le plus important pour réduire au minimum le risque d'introduction du virus auprès de populations de porcs domestiques et sauvages. Une meilleure sensibilisation et des programmes de surveillance revêtent une importance critique pour déceler la PPA chez les porcs domestiques et les sangliers. Les agriculteurs et les chasseurs doivent être conscients des risques associés à la PPA et des signes d'infection; des mesures incitatives doivent être prises à leur égard afin qu'ils déclarent aux autorités vétérinaires tout signe clinique inhabituel. L'introduction du virus de la PPA chez les populations de sangliers et de porcs féroces ajoute considérablement à la complexité des efforts de contrôle de la maladie, ce qui exige qu'une collaboration efficace soit établie au sein du secteur forestier et avec les autorités de gestion du gibier bien avant l'introduction éventuelle de la PPA. Les opérations du service de santé animale et de coopération technique de la FAO, notamment le Centre de gestion des urgences de santé animale, en collaboration avec les centres de référence et les partenaires institutionnels, plus particulièrement l'OIE, demeurent pleinement engagées pour aider et soutenir les pays touchés et menacés par la PPA à renforcer leurs capacités en matière de gestion des urgences.

Neil Dierks, directeur général du National Pork Producers Council (NPPC) des É. U., se penche sur quelques unes des statistiques liées à la production de porc aux É. U. On dénombre environ 65 000 exploitations agricoles tirant de leurs revenus du porc ou des produits du porc, ce qui représente environ 20 milliards de dollars en recettes agricoles tous les ans. Environ 50 % de l'ensemble des revenus agricoles proviennent des animaux ou de produits d'origine animale. Le risque associé à la PPA pour l'industrie porcine est donc considérable. Étant donné que la prévention représente une préoccupation centrale, les organismes gouvernementaux (l'USDA, la Customs and Border Protection des États-Unis) ont investi dans des mesures qui permettent de mettre fin à l'importation légale et illégale de produits potentiellement contaminés, par exemple en ayant recours à des chiens de détection aux points d'entrée. Une intervention coordonnée s'impose dans le cas d'une éclosion de PPA (ou de toute autre maladie porcine) aux É. U. ou en Amérique du Nord. Il sera essentiel de travailler de manière collaborative et transparente avec nos partenaires commerciaux afin d'assurer le maintien de la santé économique et la viabilité de l'industrie porcine. En plus de développer l'intervention nord américaine en matière de prévention et de contrôle de la PPA, il sera essentiel d'avoir recours à la mobilisation et aux conseils de ceux tirant leurs moyens de subsistance du secteur porcin, c'est-à-dire les producteurs, les emballeurs, les transformateurs et les autres, afin de veiller à ce que toutes les solutions éventuelles soient fondées sur la réalité.

Rick Bergman, président du Conseil d'administration du Conseil canadien du porc (CCP) du Canada, affirme que les nombreux pays représentés au Forum témoignent de la priorité de la PPA. Tous les participants à ce Forum font partie d'une équipe et se veulent prêts et aptes à travailler ensemble afin de lutter contre la PPA. Si une éclosion de PPA survenait au Canada, les répercussions sur le secteur seraient terribles puisque, chaque semaine, il y aurait environ 425 000 porcs de boucherie et 90 000 porcs d'exportation ne servant plus au marché. Les moyens de subsistance de 7 000 producteurs et plus de 100 000 Canadiens dont les emplois dépendent de l'industrie du porc en seraient affectés. Même si la PPA n'a aucun effet sur la santé humaine, si elle devait se produire, un chaos important en découlerait. Dans un monde où la salubrité alimentaire représente toujours un enjeu, c'est tout à fait inacceptable. Nous ne pouvons attendre qu'une crise survienne – nous devons utiliser les outils dont nous disposons à l'heure actuelle, comme le zonage et la compartimentation, et concevoir de nouveaux outils pour améliorer la biosécurité. Nous pouvons tous contribuer à une solution – en travaillant ensemble, nous pouvons inspirer et nous engager à protéger ce qui a pris des décennies à construire.

1.3 Aperçu du parcours de la peste porcine africaine jusqu'à 2019 et du Cadre provisoire pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine

D^r Jack Shere

Le [Document d'information sur le Forum sur la PPA](#)² présente un aperçu de l'historique, des défis en matière de contrôle, des voies d'introduction et de la propagation, ainsi que d'autres renseignements à propos de la PPA. L'Europe tente d'éradiquer la dernière incursion de la PPA depuis 2014, avec d'autres éclosions se poursuivant. L'Europe a été en mesure d'utiliser le zonage et d'autres stratégies pour poursuivre ses activités commerciales. Au mois d'août 2018, la PPA a été déclarée en Chine et s'est depuis propagée aux pays voisins, à savoir le Vietnam, la Mongolie et le Cambodge. Depuis que la Chine a informé l'OIE de l'éclosion, le Canada, les É. U. et le Mexique ont travaillé en vue de traiter l'état de préparation nord américain à l'égard

² [Document d'information sur le Forum sur la PPA](#)

de la PPA. Cela comprenait des travaux en vue d'harmoniser les procédures de mise à l'essai (en collaboration avec la Nouvelle Zélande et l'Australie), la tenue d'exercices portant sur des scénarios d'éclosion et de perturbation des activités commerciales, d'améliorer la surveillance frontalière, y compris l'utilisation de chiens de détection à des carrefours commerciaux importants, des ports maritimes et des aéroports, et l'élaboration d'un *Cadre provisoire* et d'un programme pour le Forum.

D^r Jaspinder Komal

Le Forum a été conçu pour rendre des décisions et élaborer un plan concret concernant la voie à suivre. Le *Cadre provisoire* offre un point de départ pour les discussions s'articulant autour des lacunes, des défis et de la façon de travailler en collaboration pour trouver des solutions qui permettront d'atténuer la menace associée à la PPA. Celui-ci comprend quatre piliers d'action fondés sur des données scientifiques et appuyés par des partenariats et la gouvernance. Voici en quoi consistent les piliers et leurs résultats attendus :

- 1. Planification de l'état de préparation :** Les pays sont en état de préparation élevé pour maîtriser rapidement la PPA au cas où elle ferait irruption dans la région des Amériques.
- 2. Augmenter la biosécurité :** Des mesures de biosécurité principales sont en place pour prévenir l'irruption de la PPA chez les populations de porcs domestiques et sauvages des Amériques et pour limiter la propagation du virus au sein de ces populations.
- 3. Assurer la poursuite des activités commerciales :** Atténuer les répercussions commerciales de la PPA sur le secteur porcin, tant à l'échelle nationale qu'internationale, tout en maîtrisant et en éradiquant la maladie.
- 4. Coordonner les communications sur les risques :** Communication efficace des risques de la PPA parmi les publics cibles pour encourager la prise de décisions éclairées, la modification des comportements et la confiance envers les gouvernements et l'industrie.

Ces résultats seront possibles si l'on tire profit des partenariats actuels et si l'on en développe de nouveaux dans le but de mobiliser les intervenants, de renforcer la collaboration et d'optimiser le potentiel des mécanismes de gouvernance au niveau international, régional, sous régional et national.



SÉANCE 2 : PRÉPARER LE TERRAIN

Les présentations ont fourni un aperçu de la situation actuelle relative à la PPA aux É. U. et en Chine en ce qui a trait à la distribution et aux voies d'infection, aux stratégies de contrôle, aux facteurs génétiques et à d'autres renseignements, afin de bâtir une compréhension commune et d'éclairer les discussions sur le *Cadre provisoire*.



D^r Francisco Reviriego-Gordejo, conseiller en gestion de crise en matière d'aliments, d'animaux et de végétaux de la Direction générale de la santé et de la salubrité alimentaire, Commission européenne, à l'UE, parle de l'expérience de l'Union Européenne (UE) face à la PPA. À l'heure actuelle, neuf États membres sont touchés par la PPA (principalement chez les sangliers). La Stratégie de l'UE est axée sur les sangliers, y compris la réduction de la charge virale dans l'environnement au moyen de pratiques adéquates d'enlèvement et d'élimination des carcasses. En ce qui concerne les porcs domestiques, la surveillance passive est essentielle, tout comme le sont les épreuves de réaction en chaîne de la polymérase (RCP). Il existe des facteurs saisonniers; la période de pointe de la maladie survient au cours des mois d'été. Les principales mesures découlant de la stratégie de l'UE comprennent des campagnes de sensibilisation pour des groupes ciblés; des mesures coordonnées parmi les agriculteurs, chasseurs, et autres intervenants et autorités; une augmentation des vérifications effectuées à la frontière; et une amélioration de la biosécurité pour tous les producteurs, y compris chez les petits agriculteurs non commerciaux. [Lien vers la présentation.](#)

D^r Gao Lu, adjoint de recherche, China Animal Health and Epidemiology Centre, RPC, parle de la situation actuelle et des mesures de contrôle concernant la PPA en Chine. En date du 21 avril 2019, on a dénombré 129 éclosions dans 31 provinces. Trois différentes souches ont été décelées. Il a été démontré que l'alimentation en eaux grasses est responsable de 43,6 % des infections, que les véhicules et le contact avec le personnel constitue 41,8 % de celles-ci et que 14,5 % des infections sont liées au transport de porcs vivants et de produits du porc. Des centaines de tonnes d'abats à risque sont introduites en contrebande en Chine. Les réseaux complexes de commerce et de transport de porcs vivants signifient qu'il y a un risque élevé de transmission de la maladie pendant le transport. Les mesures de gestion des risques comprennent la restriction du transport des porcs vivants et de produits à risque, l'implémentation de mesures de biosécurité pendant le transport, ainsi que le nettoyage et la désinfection avant et après le chargement. La réforme du système de gestion de la santé animale est en cours, y compris les certificats d'inspection de la santé animale fondés sur des épreuves en laboratoire, la mise en œuvre d'approches en matière de zonage, et des épreuves visant chaque lot de porcs vivants arrivant à l'abattoir. Une interdiction nationale concernant l'alimentation en eaux grasses a été introduite en octobre 2018. Des solutions à long terme et durables sont en cours d'élaboration en collaboration avec les partenaires, y compris des approches liées au zonage et à la compartimentation. [Lien vers la présentation.](#)

D^r Andriy Rozstalnyy, agent de la santé animale, Service de la santé animale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), présente un aperçu de la situation mondiale de la PPA, des leçons retenues du contrôle du génotype II de la PPA et de la raison pour laquelle une stratégie mondiale relative à la PPA est nécessaire. En date d'avril 2019, la PPA a été décelée dans quatre pays d'Asie, dans 11 pays d'Europe et est endémique en Afrique subsaharienne. La PPA peut être transmise d'un porc domestique à un autre, d'un porc sauvage à un autre, et d'un porc sauvage à un porc domestique. La maladie peut être également transmise aux porcs par l'entremise d'objets contaminés ainsi que par

l'intermédiaire d'eaux grasses contaminées. Les facteurs relatifs à une stratégie mondiale pour la PPA comprennent les répercussions éventuelles sur les économies et les moyens de subsistance des agriculteurs, la salubrité alimentaire et la conservation. Les porcs de basse-cour représentent 43 % de tous les porcs produits dans le monde. L'épidémiologie de la maladie présente un potentiel de panzootie, notamment dans les régions tropicales. On dénombre 24 génotypes, mais ne n'avons que de l'expérience avec le *génotype II* et le *génotype I*. La stratégie mondiale pour la PPA vise à s'assurer que la prévention et le contrôle de la PPA soient reconnus comme un bien public mondial. Son but consiste à contrôler ou éradiquer la PPA là où elle existe, tout en protégeant les autres continents ou pays indemnes de la PPA; de renforcer la prévention et le contrôle d'autres maladies porcines importantes en conséquence de la stratégie pour la PPA; et d'établir des partenariats public-privé durables en matière de prévention et de contrôle des maladies. L'objet de la stratégie consiste à rendre transparentes et disponibles les connaissances scientifiques pour les pays membres afin de leur permettre de développer des stratégies nationales et régionales, ainsi que des plans d'action. [Lien vers la présentation.](#)

D^r Gregorio Torres, chef du Service scientifique par intérim, Organisation mondiale de la santé (OIE), aborde les difficultés et les préoccupations liées à la lutte contre la menace mondiale de la PPA. Il est important de comprendre la complexité du virus et de l'industrie porcine pour prévenir et contrôler la maladie au niveau mondial. Le porc est la protéine animale la plus consommée dans le monde (37 %) et, par conséquent, celui-ci joue un rôle important dans la salubrité alimentaire mondiale. La production porcine est un élément culturel essentiel dans certains pays, où elle est ancrée dans le tissu social. Le flux des importations et des exportations de porcs et de produits du porc à l'échelle des marchés internationaux est très complexe. Aux niveaux nationaux, la chaîne de valeur peut également être complexe, étant donné qu'il existe plusieurs chaînes d'approvisionnement entre le producteur et le consommateur. Chaque maillon dans la chaîne de valeur présente un risque potentiel de transmission, mais chaque maillon représente également une possibilité d'empêcher ou de contrôler la propagation de la maladie. L'industrie de la production porcine est souvent intégrée à d'autres secteurs agricoles, dont l'aquaculture, la volaille (canard) et les légumes. La population de sangliers et son lien avec l'industrie porcine domestique constituent un autre facteur. L'alimentation en eaux grasses représente un risque élevé de transmission de la PPA, mais il faut également tenir compte de l'impact environnemental de ne pas alimenter les animaux en eaux grasses. Même si la taille des fermes d'élevage porcin commerciales augmente pour satisfaire à la demande, les petites exploitations agricoles (moins de 100 porcs) représentent toujours 43 % de la production mondiale.

La consommation de porc, la maladie, les échanges commerciaux et les obstacles aux échanges sont tous des facteurs qui contribuent aux changements dans le secteur. À l'avenir, nous devons nous poser les questions suivantes : Les renseignements sur la maladie, la capacité et les ressources dont nous disposons suffisent-ils à lutter contre la PPA à l'échelle mondiale? L'ensemble des principaux intervenants des secteurs privé et public ont-ils été déterminés et sont-ils mobilisés? Disposons-nous des mécanismes pour coordonner les mesures aux échelles régionale et mondiale? [Lien vers la présentation.](#)



PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES AVEC LES PANÉLISTES

Quels sont les défis liés à la communication du risque aux intervenants? Au sein de l'UE, nous apprenons par la pratique. La communication doit être ciblée et adaptée au public. Les chasseurs sont difficiles à joindre. Les agriculteurs sont plus faciles à joindre et ont besoin de renseignements qui peuvent se traduire en changements comportementaux. Beaucoup de renseignements sont mis à la disponibilité du public et nous continuons à améliorer la façon dont nous joignons celui-ci. En Chine, la sensibilisation publique à l'égard de la PPA varie. Avant l'écllosion de la maladie, le public ne se rendait pas compte de la gravité de la maladie. Après l'écllosion, les reportages des médias ont diffusé des renseignements erronés, qui ont en retour fait promotion de la peur. Un message commun provenant des échelons supérieurs du gouvernement est important.

Qu'est ce qui s'avère utile en ce qui concerne la prévention et le contrôle de la PPA dans les populations de sangliers? Des connaissances consolidées sont importantes – nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des opinions et des approches mitigées. Apprendre les uns des autres est utile. Par exemple, la Belgique a appris de l'expérience de la République tchèque et a été en mesure de contenir la maladie touchant les sangliers à une région limitée. Nous devons trouver des façons de convaincre les chasseurs.

Quelles sont les principales leçons retenues en ce qui a trait à la préparation, du point de vue de la FAO? Investir dans la planification des mesures d'urgence et dans la préparation en cas d'urgence est important. Nous devons acquérir une meilleure compréhension du système de production porcine (où sont situés les porcs, les systèmes de biosécurité qui sont en place à l'échelle de la chaîne de valeur, l'endroit où les marchés sont situés et l'identité des fournisseurs). Lorsque le nombre d'exploitations agricoles de basse cour est élevé, il est important de veiller à ce que la surveillance soit adéquate et que les agriculteurs déclarent les maladies. La surveillance passive est beaucoup plus efficace que la surveillance active; cependant les agriculteurs doivent être indemnisés. Étant donné que la PPA n'est pas une maladie laissant une charge sur le sol, certains agriculteurs croient qu'ils n'ont simplement qu'à déplacer les animaux. Par conséquent, il est important de tenir compte du contexte du système de production porcine dans un pays donné ainsi que ses retombées socio-économiques.

Selon les chiffres de l'OIE, la PPA est sous déclarée. Que peut on faire pour accroître la déclaration de la PPA? L'OIE compte sur une équipe dont le mandat est d'encourager les pays membres à faire preuve de transparence et de leur rappeler que la déclaration de la PPA est obligatoire. L'OIE fait la promotion de l'importance de la déclaration aux fins de la gestion des risques et au bénéfice de la communauté de l'OIE dans son ensemble. On a tendance à déclarer les nouvelles incursions; cependant, la déclaration en provenance des pays endémiques tend à être plus faible. Les pays membres doivent tenir des conversations avec leurs pairs pour assurer la transparence, qui constitue un fondement de l'OIE et un fondement de la gestion des risques appropriée.

DISCUSSION OUVERTE



Les signes cliniques de la PPA sont très similaires à ceux d'autres maladies; il semble donc difficile de cerner sa présence. Par conséquent, en quoi la surveillance passive est elle appropriée? La surveillance passive de la PPA s'est avérée efficace, car il s'agit d'une maladie impossible à confondre, notamment dans le cas du génotype II. Son taux de mortalité est extrêmement élevé. Certaines souches sont moins virulentes; voilà pourquoi la détection précoce (observation de porcs morts ou en train de mourir) est essentielle. L'agriculteur doit ensuite prendre certaines mesures (p. ex. faire venir un vétérinaire). Dans la nature, il incombe aux chasseurs, aux forestiers et aux autres utilisateurs de voir et de déclarer les sangliers ou les porcs sauvages morts. Les agriculteurs et les chasseurs doivent être instruits sur la PPA et être encouragés à déclarer la maladie par l'intermédiaire de mesures incitatives et de soutien.

A t on détecté une sous population de porcs qui peut être génétiquement immunisée ou résistante à la PPA? À ce jour, aucune race ou variété de porc, domestique ou sauvage, n'a été identifiée comme étant résistante à la PPA. Un rapport récent soulignait qu'en Sardaigne, où la PPA est endémique, environ la moitié des porcs en liberté présentait des anticorps anti PPA. Il faut tenir compte de l'élément relatif à la science sociale en Sardaigne, qui comprenait des porcs en liberté illégalement. Il est difficile de vérifier d'un point de vue scientifique si les porcs sont effectivement plus résistants. Cependant, il faut en tenir compte à l'intérieur du contexte social, et ne pas tenir compte exclusivement des aspects biologiques. En outre, en Sardaigne, la PPA correspond au génotype I et persiste depuis longtemps (depuis 1978). En Europe et en Asie du Sud Est, la maladie correspond au génotype II. Néanmoins, il peut être intéressant d'observer l'effet de la sélection naturelle et ce qui se produit lorsque les populations (porcs en liberté, sauvages, domestiques) coexistent pendant de longues périodes.

À quel point les agriculteurs africains sont ils bien informés sur la PPA; l'OIE et la FAO travaillent elles afin d'instruire les agriculteurs africains? En 2017, la FAO et les partenaires en Afrique ont développé et présenté une stratégie pour le contrôle de la PPA en Afrique. La stratégie est fondée sur l'épidémiologie, l'impact socio-économique et la sensibilisation. Pour aider à soutenir les pays dans la mise en œuvre de la stratégie, les projets aux niveaux national et régional visent à améliorer la surveillance, à accroître la compréhension de la situation actuelle, à améliorer les diagnostics expérimentaux et à comprendre les mécanismes pour un meilleur contrôle. Il s'agit d'une situation complexe, qui exige que nous investissions dans la prévention et le contrôle, et qui nécessite le soutien des partenaires et des donateurs. L'OIE dispose de programmes en vue d'aider les pays à respecter leurs obligations en matière de déclaration. Un enchaînement d'événements, de la détection sur le terrain jusqu'à la notification des services vétérinaires, doit avoir lieu. Les mesures incitatives relatives à la déclaration sont donc essentielles.

Si la PPA est décelée dans une exploitation agricole, comment peut-on prévenir la propagation de la maladie à une exploitation agricole voisine? Les autorités locales savent comment contenir la maladie. Des protocoles en matière d'abattage, d'élimination des carcasses et de désinfection fondés sur d'autres maladies animales (dont l'influenza aviaire (IA)) ont été établis et ont été améliorés depuis. Les plans chez l'exploitant agricole sont importants (biosécurité, élimination, processus de déclaration, euthanasie, etc.). Bien que plusieurs choses dépendent du plan mis en place par l'État, une biosécurité efficace chez l'exploitant agricole peut s'avérer la clé pour circonscrire la maladie.

La consommation de porc a-t-elle diminué en Chine après l'écllosion de la PPA?

En Chine, le public a confiance que le gouvernement réussira à contrôler la maladie. Le public s'aperçoit désormais que la PPA n'a aucune incidence sur la salubrité alimentaire. Les prix du porc ont augmenté depuis l'écllosion de la PPA, car cette dernière a fait diminuer les stocks de porc alors que la demande est demeurée élevée. La hausse des prix influence les agriculteurs à faire augmenter la production, ce qui entraîne un besoin encore plus grand d'établir des pratiques de biosécurité efficaces.

SÉANCE 3 : PLANIFIER L'ÉTAT DE PRÉPARATION

3.1 Plans et exercices de préparation aux urgences

Le D^r Jack Shere anime une discussion sur les enjeux principaux et les grandes idées, en collaboration avec les personnes suivantes :

- la D^{re} Debbie Barr, directrice de la Division de la santé, du bien-être et de la biosécurité des animaux de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Canada
- John Ross, Directeur exécutif du Conseil canadien du porc (CCP), Canada
- D^r Jonathan Zack, directeur, Préparation et coordination des incidents, Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes (APHIS) du Département de l'agriculture des États Unis (USDA), É. U.
- D^r Patrick Webb, directeur des programmes sur la santé des porcs, National Pork Board (NPB), É. U.

Quel est l'état de préparation général dans l'industrie porcine? Aux É. U., il y a une stratégie nationale ainsi que des stratégies étatiques. Le NPB s'efforce de mettre en place des plans pour les producteurs et les emballeurs qui sont uniformes avec les plans étatiques et nationaux en ce qui a trait au libellé et aux approches. Le NPB travaille en vue d'accroître la sensibilisation auprès des producteurs à l'égard de la surveillance observationnelle et sur la façon de déclarer la maladie. Au fur et à mesure que l'industrie s'éloigne de certaines des méthodes diagnostiques (sang total, etc.), nous travaillons en collaboration avec l'USDA et les chercheurs afin de concevoir de meilleures méthodes d'essai. Il existe des listes de contrôle à l'intention des producteurs. La poursuite des activités commerciales est un domaine de préoccupation clé. L'amélioration de notre échange de renseignements avec les organismes étatiques et fédéraux constitue un objectif, pour que de bonnes décisions puissent être prises en fonction de bonnes données. La PPA a mis en évidence le besoin que toutes ces mesures soient en place et accroît considérablement la sensibilisation et la mobilisation des producteurs. Il reste encore du travail à faire, mais on observe une bonne pénétration et une bonne adoption à l'échelle de l'industrie. Au Canada, le niveau de mobilisation à l'échelle de l'industrie est également élevé et on réalise des progrès notables. Il est important que les différents plans de prévention (plans des producteurs, plans étatiques et provinciaux, et plans fédéraux) soient bien harmonisés.

D'un point de vue fédéral américain, quel est l'état de préparation général? L'état de préparation et la planification sont mesurés au moyen des résultats et de l'intervention réelle. En plus des plans, il y a les capacités et la capacité d'agir. Aux É. U., l'expérience a montré que le secteur privé, l'État, les tribus et le gouvernement fédéral américain doivent tous suivre le même plan. Même si les installations infectées doivent être traitées, le plus grand défi concerne la façon de gérer les installations non infectées. Quelles sont les attentes des différents intervenants pour la gestion générale de l'éclosion? Quelles sont les répercussions pour le commerce local, national et international? La planification comprend en partie l'exécution d'exercices qui réunissent tous les acteurs afin de cerner les lacunes, de perfectionner les capacités, de préciser les responsabilités, et de déterminer l'infrastructure et les outils qui sont nécessaires. Le facteur relatif à la planification de la préparation devrait être : que ferez vous demain si la maladie frappe aujourd'hui?





Quel est le point de vue canadien en ce qui concerne la préparation? Un domaine clé qui est différent, et qui situe la question dans un contexte canadien est que le Canada dépend beaucoup plus des exportations que les É. U. Près de 70 % de la production porcine canadienne est destinée à l'exportation. L'urgence et l'importance de la PPA pour notre industrie porcine sont claires. La préparation pour la PPA a été différente que pour d'autres maladies animales. Alors que nous aurions auparavant mis sur pied une équipe d'intervention, nous avons établi une équipe de préparation. Nous avons cherché à déterminer les lacunes importantes et à améliorer la capacité diagnostique, tant fédérale que provinciale, de même que la capacité de mobilisation. Nous continuons d'examiner les points à améliorer et les façons de renforcer les mesures actuelles, et d'en introduire de nouvelles. La préparation est nébuleuse – vous pouvez toujours vous préparer davantage. Nous continuons de collaborer avec l'industrie en ce qui a trait à la sensibilisation et à l'éducation, ainsi qu'à joindre les producteurs de basses-cours et les petits producteurs; nous nous pencherons sur les porcs sauvages à l'avenir. L'ensemble du secteur s'est engagé à collaborer et à s'assurer que nous étions bien préparés.

Quelles sont les lacunes qui préoccupent les producteurs de porcs américains?

Les producteurs qui ont participé aux exercices éprouvent de la difficulté à l'égard de la dépopulation et de l'élimination de masse. Les stratégies varieront en fonction du stade et de l'étendue de l'éclosion. Cependant, nous devons examiner d'autres solutions de rechange, par exemple avoir recours à la technologie pour assurer la commercialisation soumise à la gestion de l'offre en provenance d'un site positif. Il ne s'agit pas d'une approche traditionnelle en matière d'intervention qui consiste à éradiquer la maladie. La PPA n'est pas une zoonose : nous devons tout mettre en œuvre pour protéger l'industrie sans éliminer une protéine saine. Les producteurs veulent savoir ce qu'ils peuvent faire pour aider aux stades précoces d'une éclosion. Les producteurs veulent connaître le processus (étatique, fédéral) si l'éclosion touche plusieurs États. Les renseignements et les exigences, notamment ceux liés à la poursuite des activités commerciales, doivent être uniformes.

De quelle façon pouvons nous mieux joindre l'ensemble des agriculteurs? Il s'agit d'une tâche difficile, mais il se peut qu'elle soit plus simple au Canada, car il y a moins d'agriculteurs. Les conseils provinciaux du porc qui sont les membres du Conseil canadien du porc ont une bonne portée auprès de leurs constituants. Au fur et à mesure que la PPA devient de plus en plus un risque, les organisations provinciales consacrent plus de temps et accordent une plus grande attention à celle-ci, en réalisant des exercices et en diffusant des renseignements. Ce travail de sensibilisation s'étend aux collectivités. L'industrie porcine canadienne est hautement intégrée (de 50 à 60 %) et les transformateurs les plus importants discutent directement de la PPA. Ces derniers font appel à leurs producteurs et mettent en place leurs systèmes. Ces renseignements sont également transmis aux producteurs indépendants. Le Conseil canadien du porc communique des renseignements aux producteurs à grande et à petite échelle ainsi qu'aux vétérinaires. Il peut être difficile de joindre les petits producteurs et de les convaincre que la PPA n'est pas seulement un problème touchant la grande industrie. Le système de traçabilité complète obligatoire en vertu des lois fédérales constitue un avantage au Canada : tous les petits producteurs doivent posséder un numéro d'identification de l'exploitation et déclarer le déplacement des animaux.

De quelle façon la collaboration entre les É. U., le Canada et le Mexique peut-elle être améliorée? Nous pouvons continuer la collaboration du passé tout en déterminant quelles sont les lacunes (capacités, infrastructure, etc.). La loi agricole américaine devrait nous permettre d'avancer rapidement dans certains secteurs. Une collaboration supplémentaire est nécessaire relativement aux plans pour lutter contre la PPA. Les É. U., le Canada et le Mexique devraient se livrer à un exercice pour passer en revue les différentes mesures de protection, les différents secteurs et les différents scénarios en ce qui a trait à une incursion de la PPA dans un pays, en Amérique du Nord, en Amérique Centrale ou en Amérique du Sud. De nombreux intérêts sont en jeu en ce qui a trait à la résolution de nos problèmes étroitement liés dans l'éventualité d'une éclosion de PPA.

À quoi devrait mener un exercice trilatéral sur la préparation? Un accent réel sur une approche fondée sur le périmètre nord américain est essentiel – qu'est-ce qui doit être fait afin que nous soyons tous protégés? Nous devons tenir des discussions plus approfondies et plus franches à propos de ce qui se passe dans un pays dans l'éventualité où un autre serait infecté. Le fait de miser sur les ententes en matière de zonage qui sont en place permettra de réduire les répercussions et la compartimentation au minimum. Nous sommes tous confrontés à des défis similaires et à des préoccupations communes, par exemple en ce qui concerne la destruction et l'élimination de masse, dont la complexité est exacerbée par l'acceptation sociale des méthodes de destruction, les préoccupations en matière de bien être des animaux et les préoccupations réelles relatives à la santé mentale chez les producteurs et les travailleurs. L'harmonisation des diagnostics s'est avérée une étape positive. Nous devons clairement comprendre ce qui se passe au jour zéro, au jour 1 et à la suite d'une incursion dans les Amériques ou en Amérique latine.

Quel est l'état de préparation et de surveillance (active, passive) actuel en ce qui concerne la PPA et les populations de sangliers et de porcs féroces? Aux É. U., nous sommes à implémenter une surveillance accrue, laquelle comprend de poser des diagnostics supplémentaires pour la peste porcine classique (PPC) et la PPA. Les Services de la faune recevront l'instruction de déclarer les porcs sauvages malades ou morts auprès de l'autorité appropriée aux fins d'analyse. Dans l'éventualité où il y aurait un résultat positif pour la PPA, l'attention peut être axée sur une région particulière. Il y a cependant des problèmes liés à la déclaration de résultats faux positifs ou à la preuve d'un résultat négatif. Nous devons être sûrs du résultat avant d'annoncer un résultat positif. Au Canada, nous commençons à examiner la population des porcs sauvages. Les provinces jouent un rôle clé dans la santé de la faune. Un objectif idéal serait de mettre en place une stratégie nationale de gestion des porcs sauvages.

Quelles sont les difficultés de financement liées à l'intervention au moment de mettre sur pied des plans pour l'état de préparation? Le gouvernement canadien s'est penché activement sur le modèle australien (partage des coûts entre l'industrie, les organismes étatiques, provinciaux et fédéraux) en guise d'option. D'un point de vue axé sur les producteurs, le partage des coûts se veut très complexe : si le secteur s'effondre, les pertes pourraient s'élever jusqu'à 24 milliards de dollars. Cela représenterait une crise nationale. La façon dont les exploitations agricoles qui ne sont pas infectées sont gérées sera tout aussi importante que la façon de gérer celles qui sont infectées. Dans le cas de la PPA, la difficulté qui se pose est que notre modèle d'indemnisation actuel, tel qu'il est établi actuellement, correspond à 50 % de la valeur des animaux. Cependant, il y a une certaine marge de manœuvre permettant de faire augmenter ce pourcentage selon les besoins lorsqu'une situation d'urgence se présente.

3.2 Évaluation rapide du risque de la PPA

La D^{re} Helen Roberts, conseillère en politique, en science et en matière de risque, Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA), R. U., souligne qu'elle est membre du Groupe scientifique sur la santé et le bien être des animaux de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et du Groupe de travail sur la PPA. L'évaluation rapide du risque (ERR) comprend les définitions suivantes : risque – la probabilité qu'un risque se produise et la conséquence s'y rattachant; évaluation du risque – le cadre pour répondre à une question de risque au moyen d'une preuve appropriée, d'une incertitude et d'hypothèses; rapide – dans les 24 à 48 heures suivant le moment où le risque a été déterminé. La détermination du risque tient compte de quatre catégories de menace : l'augmentation du nombre de cas, par exemple les augmentations saisonnières; un nouveau pathogène dont la pathogénicité est inconnue; le saut d'un pathogène connu vers une nouvelle région géographique ou une nouvelle espèce; et l'augmentation du taux de mortalité ou de morbidité. Les cartes géographiques sont des outils importants dans la communication et la surveillance des menaces. Dans le cadre de l'ERR, une équation de risque standard (le risque que le pathogène A soit transmis à la marchandise B de la région X à la région Y sur une période de temps T) est utilisée et couvre la plupart des situations. Cette équation est également utilisée pendant une écloison au moment d'élaborer des zones en vue de poursuivre les activités commerciales. La première étape consiste à mettre sur pied une équipe d'évaluation rapide du risque. L'équipe devrait avoir une compréhension commune de l'évaluation du risque, de la terminologie, de l'incertitude et des niveaux qualificatifs, et comprendre des spécialistes des maladies, des épidémiologistes, des analystes de risques, des spécialistes en données commerciales et en cartographie, des entomologistes, des spécialistes en santé publique, des spécialistes de la faune et d'autres, au besoin. La gestion du risque se distingue habituellement de l'évaluation du risque, même s'il est possible que les évaluateurs du risque agissent également à titre de gestionnaires du risque de temps à autre. Les activités internationales comprennent des lignes directrices en matière d'évaluation rapide du risque de la FAO et les outils d'évaluation rapide du risque de l'EFSA. Une ERR ne peut pas fournir un résultat quantitatif (elle fournit des opinions qualitatives, dont le niveau d'incertitude) ou une évaluation approfondie de l'efficacité des mesures de contrôle; on ne dispose pas de temps pour entreprendre une modélisation complexe ou des recherches, et on ne dispose habituellement pas de plusieurs données dont on a besoin. [Lien vers la présentation](#)

DISCUSSION OUVERTE



De combien de données avez vous besoin pour effectuer une ERR? Puisqu'il s'agit d'une évaluation qualitative plutôt que d'une évaluation quantitative, il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup de données, mais les données doivent être bonnes (de mauvaises données donneront de mauvais résultats, qu'il s'agisse d'une ERR ou d'une évaluation régulière). La question porte en réalité sur l'incertitude et de ce qui est acceptable (quel niveau d'incertitude êtes vous en mesure d'accepter?). L'ERR peut mettre en évidence où les données sont insuffisantes, ce qui peut favoriser une évaluation du risque plus vaste dans le cadre de laquelle la collecte et l'étude des données sont plus approfondies.

A-t-on eu recours à l'ERR en Amérique du Nord? L'ACIA et L'APHIS échangent beaucoup de renseignements entre elles. Nous avons la capacité, mais celle-ci doit être renforcée davantage, en plus d'avoir un plus grand partage des processus d'ERR. Aux É. U. on a eu recours à l'ERR et à des évaluations proactives du risque, essentiellement pour la fièvre aphteuse. Elle est notamment utilisée pour déterminer les risques liés au transport des animaux et aux mesures de biosécurité qui seraient nécessaires. Les résultats des ERR influencent les décideurs.

Un défi important de l'évaluation du risque est la compréhension des pratiques actuelles au sein de l'industrie. Dans le cadre d'une ERR, de quelle façon obtient-on des renseignements sur les pratiques actuelles auprès de l'industrie et du secteur privé? Il est essentiel d'être en mesure d'obtenir rapidement des réponses et des renseignements; il est donc essentiel d'assurer une communication continue avec l'industrie et de maintenir une relation solide avec celle-ci.

3.3 Lacunes en matière de recherche

Le Dr Cyril Gay, Production et protection des animaux, Service de recherche en agriculture du Département de l'agriculture des États Unis (USDA), présente un aperçu de la Global African Swine Fever Research Alliance (GARA), des lacunes et des priorités en matière de recherche ainsi qu'une mise à jour sur la recherche d'un vaccin contre la PPA. La mission de la GARA, lancée en 2013, consiste à « établir des partenariats de recherche mondiaux durables qui généreront des connaissances scientifiques et des outils pour contribuer à la réussite de la prévention, du contrôle et, lorsque cela est possible, de l'éradication de la PPA ». L'alliance relie 36 laboratoires de recherche situés en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Les principales lacunes en matière de recherche relevées par la GARA comprennent : la virologie de la PPA; la pathogenèse virale; l'immunologie; la surveillance; l'épidémiologie; les désinfectants; les porcs féroces et les suidés sauvages; les diagnostics; le contrôle des tiques; et les vaccins. La PPA est une maladie complexe dont les manifestations sont diverses dans différentes parties du monde.

Après des décennies de recherche, on sait encore peu de choses au sujet des mécanismes immunitaires qui permettent au virus d'envahir ou ceux qui offrent une protection. Au fur et à mesure que le virus se propage dans de nouveaux territoires, de nouveaux outils de surveillance devront être conçus et varieront en fonction de la phase de l'incursion (début de l'éclosion, pendant l'éclosion ou pendant la récupération) et le territoire. De nouveaux cycles épidémiques ont été identifiés dans de nouvelles incursions, comme chez le sanglier en Europe. La PPA est le seul virus double brin qui infecte les tiques et la recherche doit porter sur cet aspect. L'utilisation efficace des désinfectants doit être validée en fonction de l'objet (dans une exploitation agricole, dans les camions, etc.). Il est important de comprendre les mécanismes de tolérance et de résistance à la maladie associée aux porcs féroces et aux suidés sauvages, y compris les phacochères et les potamochères.

La PPA peut être détectée dans le sang aussi tôt que 2 à 3 jours après l'infection; cependant, les anticorps n'apparaissent qu'après 8 à 15 jours. De bons outils de diagnostic sont disponibles, mais il n'existe aucune épreuve commerciale aux fins d'épreuves de confirmation. Il n'y a toujours aucune lignée cellulaire pour cultiver le virus; cela a une incidence sur l'isolement du virus et la production d'un vaccin. L'approche vaccinale habituelle qui consiste à isoler, à inactiver et à injecter le virus s'est avérée inefficace pour la PPA. Des recherches plus approfondies sur l'immunité protectrice sont nécessaires pour être en mesure de concevoir le bon vaccin.



L'utilisation de vaccins vivants atténués a été possible, mais celle-ci entraîne des préoccupations en matière d'innocuité. Cinq vaccins expérimentaux sont prêts aux fins d'épreuve; cependant des défis liés au transfert de connaissances, au droit de la propriété intellectuelle, au partenariat public-privé, au vaccin précoce ainsi qu'au développement avancé de vaccins, et à leur fabrication perdurent. En Amérique du Nord, il n'y a aucune installation permettant de procéder au développement avancé, à la fabrication ou à l'accumulation de stocks de ces vaccins. [Lien vers la présentation](#)

DISCUSSION OUVERTE



Que sait-on au sujet de la participation des tiques dans la transmission de la PPA? Une partie importante de l'épidémiologie en Afrique est la tique molle et les phacochères, mais il y a des facteurs inconnus entourant les potamochères et les tiques molles. Nous ne comprenons toujours pas la susceptibilité des autres suidés, dont les porcs sauvages. La recherche se penche sur de nouvelles espèces de tiques et sur leur impact potentiel de constituer un nouveau cycle dans une nouvelle région géographique pour la PPA. À l'heure actuelle, des études sont en cours afin de déterminer si les différentes espèces de tiques aux É. U. pourraient être transmetteurs de la PPA.

L'une des difficultés liées au développement d'un vaccin ou d'une épreuve de diagnostic aux É. U. est le programme des agents sélectionnés. Quelles mesures ont été prises afin d'examiner l'exclusion d'agents sélectionnés pour le vaccin contre la PPA? La PPA est un agent sélectionné et est assujettie à des règlements particuliers administrés par l'APHIS. Il est essentiel que cet agent sélectionné soit assujetti à une exclusion avant que le vaccin soit développé. Pour développer cette souche du vaccin, on doit produire les données sur son innocuité. Des données adéquates sur l'innocuité permettront de réduire l'échéancier. L'expérience relative à la fièvre aphteuse a été prolongée; mais, pour l'IA, nous avons été en mesure d'obtenir l'exclusion de l'agent sélectionné quelques jours après avoir fourni les données requises sur l'innocuité à l'APHIS.

3.4 Cadre révisé pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine

Selon les résultats obtenus des discussions en groupe (présentation d'un compte rendu à la séance plénière et présentation des cahiers de rapport du groupe), le pilier du *Cadre provisoire* pour la planification de l'état de préparation a été révisé comme suit.

PLANIFICATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION



Résultat attendu : Les pays sont en état de préparation élevé pour contrôler rapidement la PPA au cas où elle serait introduite dans la région des Amériques.

DOMAINES D'ACTION :

- Améliorer l'état de préparation en validant les plans contre la PPA et en mettant à l'essai les capacités d'intervention au moyen d'exercices impliquant tous les intervenants.
- Trouver des solutions aux lacunes dans les capacités d'intervention contre la PPA.
- Optimiser la détection rapide de la PPA dans les Amériques en garantissant les capacités de surveillance.
- Développer le processus et les capacités appropriés pour une évaluation rapide des risques, afin de guider les décisions stratégiques à mesure que la situation de la PPA évolue.
- Continuer à collaborer à l'échelle internationale dans le domaine de la recherche critique sur la PPA, en portant une attention particulière au développement de vaccins et d'autres outils permettant de prévenir et de faire face à une épidémie de PPA.

SÉANCE 4 : AMÉLIORER LA BIOSÉCURITÉ

4.1 Biosécurité à la frontière

Fred Gaspar, directeur général du commerce, Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Canada. L'ASFC travaille en étroite collaboration avec l'ACIA pour s'assurer que les marchandises qui posent une menace d'introduction de la PPA au Canada sont interdites à la frontière. L'ASFC a la responsabilité d'administrer et de faire appliquer les politiques de l'ACIA dans la mesure où elles s'appliquent à la frontière pour les voyageurs et les expéditions commerciales. Étant donné que les voyageurs constituent un risque de transmission de la PPA, le contrôle des voyageurs pour déceler le porc et les produits du porc inadmissibles est important pour empêcher l'entrée de la PPA au Canada. L'ASFC vérifie également si les voyageurs ont visité une exploitation agricole pendant leur séjour à l'étranger et intercepte toute marchandise pouvant avoir été contaminée par de la terre. Des amendes pouvant s'élever jusqu'à 1 300 \$ peuvent être imposées aux voyageurs qui omettent de déclarer des produits du porc. Des chiens de détection sont utilisés afin de détecter les articles illégaux; des ressources supplémentaires sont également déployées dans les vols en provenance de pays touchés par la PPA. Sur le plan commercial, l'ASFC veille à ce que les expéditions soient dédouanées, refusées ou renvoyées à l'ACIA aux fins d'inspection conformément aux recommandations de dédouanement de l'ACIA. Cela comprend le fait de cibler les marchandises à risque élevé (p. ex. produits du porc, aliments) et les marchandises inspectées qui sont potentiellement contaminées par de la terre (p. ex. de l'équipement agricole). Des affiches d'information sur la PPA figurent dans les aéroports canadiens et dans des emplacements internationaux; celles-ci ont été traduites en 13 langues. Des avis portant sur la PPA figurent également dans les pages Web et les médias sociaux de l'ASFC. Les messages sur la PPA font partie des autres communications de ministères fédéraux du Canada, dont Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), auprès duquel les voyageurs obtiennent leurs autorisations de voyage électroniques et leurs visas pour le Canada. Un défi important consiste à intercepter les voyageurs qui transportent des marchandises en provenance de pays touchés par la PPA qui arrivent au Canada sur des vols de correspondance en provenance d'un autre pays. [Lien vers la présentation](#)

Romelito Lapitan, directeur des mesures contre l'agroterrorisme et le bioterrorisme de la Customs and Border Protection des États-Unis, Département de la sécurité intérieure, É.-U. Des inspections sont menées à la frontière par Customs and Border Protection (CBP) dans les 328 points d'entrée terrestres, aériens et maritimes. On dénombre 24 900 agents, dont 2 486 sont des spécialistes de l'agriculture à 189 points d'entrée. On dénombre également 120 unités canines en agriculture et on a recours à de l'équipement à rayons X pour examiner les bagages. L'objectif du programme consiste à empêcher les maladies animales émergentes et ré-émergentes, dont la PPA, d'entrer aux É. U. Il est important que les agents de l'agriculture suivent une formation continue et qu'ils disposent de renseignements à jour. Des alertes concernant les pays touchés par des éclosions de PPA et les modifications apportées aux exigences réglementaires qui nécessitent une mesure immédiate de la part des spécialistes de l'agriculture sont émises. Les spécialistes de l'agriculture grimpent à bord des aéronefs et des navires pour procéder à des vérifications de la conformité des déchets réglementés. La CBP oblige les sociétés à produire des manifestes au préalable et à fournir un préavis des importations entrantes qui présente un risque élevé. Le volume des voyageurs et des échanges commerciaux crée une difficulté – la quantité augmente tandis que la main-d'œuvre demeure la même.

Le commerce électronique offre une vitrine pour les produits illégaux et non conformes qui pourraient contenir des ravageurs et des maladies lorsque ceux-ci arrivent au pays. On accorde de plus en plus d'importance à ce secteur. On a récemment approuvé l'ajout de 60 équipes canines supplémentaires à l'unité des spécialistes de l'agriculture. Notre principal moyen de défense demeure la vigilance dans le cadre du processus d'inspection et l'ajustement continu des cibles en fonction des renseignements sur les menaces. [Lien vers la présentation](#)

D^{re} Megan Niederwerder, DVM, professeure adjointe, département de médecine diagnostique/pathobiologie, Collège de médecine vétérinaire de la Kansas State University, Manhattan, KS, É.-U.

Le virus de la diarrhée endémique porcine (VDEP) est la dernière maladie transfrontière qui a été introduite en Amérique du Nord. Dans les huit semaines ayant suivi sa détection aux É. U., la maladie s'était propagée à près de la totalité des grands États producteurs de porcs et, à l'intérieur d'une année, elle avait tué environ 10 % du cheptel américain. Plusieurs études de recherche indiquent que le virus a vraisemblablement été introduit et propagé par l'intermédiaire d'aliments du bétail contaminés. Dans le cas de la PPA, les aliments du bétail peuvent devenir contaminés en raison de pratiques agricoles présentant un risque qui s'effectuent dans les endroits où la maladie est présente. Ces aliments du bétail sont ensuite expédiés en Amérique du Nord, où ils sont transportés vers des meuneries à travers le pays. Étant donné que les aliments du bétail sont en contact direct avec les porcs, les aliments du bétail contaminés par la PPA présentent un risque plus grand que les produits du porc contaminés. Des recherches axées sur le risque que présentent les aliments du bétail ou les ingrédients contaminés comme voie d'introduction et de transmission de la PPA ont été menées en s'appuyant sur une démarche à trois volets. Le premier volet portait sur la survie du virus dans les aliments du bétail et les ingrédients assujettis à des modèles transfrontaliers. Neuf des douze ingrédients ayant fait l'objet d'essais ont survécu aux effets de la température, de la lumière, de la chaleur et d'autres facteurs simulant les conditions d'expédition sur une longue distance vers les É. U. Le deuxième volet était conçu de façon à enquêter sur la dose et la transmission orales des aliments du bétail par l'intermédiaire du comportement naturel relatif à l'abreuvement et à l'alimentation. Cette recherche a montré que la PPA est facilement transmissible par voie orale. Il faut une quantité plus grande d'aliments du bétail que de liquide pour introduire l'infection. La probabilité d'infection augmentait avec des doses plus élevées d'aliments du bétail ou de liquide contaminés ainsi qu'avec l'augmentation du nombre de doses (la probabilité d'infection était de 25 % dans le cas d'une seule exposition alors que celle-ci était de 100 % dans le cas de 10 expositions). Le troisième volet de la recherche était axé sur l'évaluation des outils dans l'atténuation du risque de transmission dans les aliments du bétail et les ingrédients, y compris la dégradation du virus au fil du temps pendant le transport et le stockage, le traitement à la chaleur et l'utilisation de produits chimiques antiviraux. La production des aliments du bétail est hautement centralisée et largement distribuée après la fabrication, et les porcs consomment de nouveaux aliments sur plusieurs jours. Cela exacerbe le risque de transmission ce qui fait que la biosécurité des aliments du bétail est importante. [Lien vers la présentation.](#)

4.2 La biosécurité à l'intérieur de la frontière

D' Egan Brockhoff, associé directeur de Prairie Swine Health Services et conseiller vétérinaire du Conseil canadien du porc (CCP), Canada. Des Normes nationales de biosécurité pour l'industrie porcine canadienne ont été publiées en 2010. Ces normes ciblait les grandes exploitations agricoles commerciales et les vétérinaires, mais ne s'appliquaient pas aux petites exploitations agricoles et aux producteurs porcins de basse-cour. Même si ces normes sont désormais désuètes, elles ont tout de même aidé à établir les bases et à introduire les mesures de biosécurité à la ferme. Un nouveau module sur la biosécurité, PorcSALUBRITÉ et PorcBIEN-ÊTRE, a désormais été introduit dans le cadre du programme Excellence du porc canadien (EPC). Même si celui-ci ne constitue pas un élément obligatoire de l'EPC, il fournit une ressource importante des renseignements actuels sur la biosécurité à l'intention des producteurs, des vétérinaires et des fournisseurs d'aliments du bétail. Une quantité de ressources sur la biosécurité et d'outils à libre accès sont également accessibles par l'intermédiaire des organisations de producteurs porcins et de l'ACIA, lesquels comprennent des mesures de biosécurité faciles à mettre en œuvre pour les exploitants. La biosécurité est aussi importante pour d'autres acteurs de l'industrie porcine, comme les meuneries et les transporteurs. Un programme de certification pour les transporteurs a été élaboré; celui-ci permet d'aider les camionneurs à comprendre comment contrôler leurs déplacements (à l'extérieur du camion, dans la zone contrôlée) afin d'empêcher la transmission de la maladie. Les fournisseurs de services non agricoles, comme les plombiers, les électriciens, les travailleurs de services publics, entre autres, doivent également obtenir des renseignements sur les protocoles d'entrée sur le site. L'Association de nutrition animale du Canada a élaboré un Guide national de biosécurité à l'intention des meuneries. Une lacune importante en matière de sensibilisation et de mesure relatives à la biosécurité constitue le secteur des petites fermes, des fermes de basse cour et des fermes d'agrément, qui n'est pas représenté par une organisation nationale. Une formation et des outils propres à la biosécurité ainsi qu'une éducation en matière de technique d'élevage sont requis pour ce secteur. Par exemple, ces agriculteurs peuvent nourrir leurs porcs alimentés avec les restes de cuisine sans se rendre compte de la menace que cette pratique pose pour le secteur porcine. Le programme Excellence du porc canadien offre des outils de vérification de la biosécurité. Habituellement, les grandes exploitations agricoles commerciales procèdent à des vérifications mensuelles; cependant, ces vérifications sont de nature volontaire. L'aspect le plus important de la biosécurité consiste à instaurer une attitude positive : il faut que les personnes veuillent participer et qu'elles voient l'utilité de le faire. [Lien vers la présentation](#)

D' Paul Sundberg, directeur administratif, Swine Health Information Centre, É.-U.

La biosécurité représente une série d'obstacles entre l'extérieur, le pathogène et les porcs. Il faut s'attaquer aux obstacles en fonction des conditions propres à l'exploitation agricole en particulier. Aucune mesure unique ne permet de tenir à l'écart un pathogène – mais lorsqu'on les regroupe, les chances de réussite sont bonnes. Le programme Pork Quality Assurance Plus constitue la norme dans l'amélioration continue de la production continue aux É. U. Administré par le NPB, ce programme porte sur des sujets comme la salubrité des aliments, le bien être des animaux, l'intendance environnementale, la sécurité des travailleurs, la santé publique et la santé des porcs. Tous les grands emballeurs doivent être certifiés PQA+. L'enjeu relatif à la biosécurité des aliments constitue une préoccupation. On encourage les producteurs à s'approvisionner en ingrédients pour usage dans les aliments du bétail provenant de régions ou de pays indemnes de la PPA. Toutefois, cela n'est pas toujours possible. Il faut ensuite prendre des mesures d'atténuation (périodes de conservation, autres additifs alimentaires, aliments qui ont été transformés dans une installation bio sécuritaire).

Le site Web du NPB comprend beaucoup de renseignements, listes de contrôle et outils à propos des maladies animales étrangères et sur les mesures de prévention du risque, y compris des renseignements portant sur la PPA, les protocoles de biosécurité, ainsi que des renseignements à l'intention des voyageurs et des personnes qui visitent des exploitations agricoles. L'établissement d'un plan d'approvisionnement sécuritaire en porc pour les É. U. est la prochaine étape. Le plan d'approvisionnement en porc sécuritaire contient un module sur la biosécurité qui comprend une liste de contrôle sur la biosécurité, des manuels, des modèles, une cartographie des installations aux fins de la biosécurité, des formulaires sur la biosécurité et des exemples de plans. Son objectif consiste à mettre en œuvre les mesures de biosécurité et de bio confinement pour tenir les pathogènes à l'écart de l'exploitation agricole et pour aider à empêcher la propagation d'une maladie. Le module sur la biosécurité est conçu pour permettre à un tiers de procéder à une vérification. Les principales lacunes et menaces pour l'industrie du porc comprennent l'alimentation en eaux grasses et en restes de table, le contact de porcs avec de la viande ou de la farine de viande entrée illégalement, le contact de porcs avec des porcs féraux et des sangliers, des composantes alimentaires contaminées qui pourraient contourner les processus de biosécurité, et le nombre important d'exploitations agricoles et leur variété. [Lien vers la présentation](#)

DISCUSSION OUVERTE



- Affaires mondiales Canada finance un projet continu, auquel participe l'OIE, Interpol et la FAO en vue d'aider des pays à mieux se préparer à l'agro-terrorisme et à l'agrocriminalité. Faire en sorte que ces organismes techniques internationaux travaillent avec les organismes d'application de la loi est un territoire inexploré jusqu'à présent.
- L'American Feed Industry Association dispose de guides sur la biosécurité à l'intention des fabricants des aliments du bétail, tout comme les associations de l'industrie des aliments du bétail du Canada et de l'Europe. Ces guides sont régulièrement mis à jour et comprennent les normes pour les installations bio-sécuritaires ainsi que des renseignements sur le déplacement des camions d'aliments du bétail, qui pourraient s'avérer utiles dans le cadre d'une éclosion.
- Le non respect des mesures de biosécurité constitue une des principales menaces. De quelle façon assurons nous la mise en œuvre de la biosécurité au quotidien? La motivation de mettre en œuvre et de maintenir des mesures de biosécurité uniformes est un enjeu réel – il s'agit d'un enjeu culturel qui doit se produire à l'intérieur de l'exploitation agricole et qui doit être mis en œuvre à l'interne. Dans une situation de zonage, une biosécurité régionale devrait être mise en place. La biosécurité chez l'exploitant agricole et la biosécurité régionale nécessitent toutes deux l'examen des voies d'entrée et la mise en place d'obstacles atténuants. Il s'agit de procéder à l'évaluation des risques relatifs en fonction des voies d'entrées et le traitement de ces voies.

4.3 **Approches pour gérer sa propagation aux animaux sauvages : Exemples sur le terrain**

Modératrice : *Caroline Ladanowski, directrice, Gestion de la faune et affaires réglementaires, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada*

D^r Petr Satran, chef de l'Unité sur la santé et le bien être animal, State Veterinary Administration, République tchèque, présente un aperçu du processus afin d'éradiquer la PPA chez les sangliers en République tchèque. La première carcasse positive pour la PPA a été repérée le 26 juin 2017 dans une région urbaine. On a dénombré 230 cas sur une période de 228 jours. Tous les cas ont été détectés à l'intérieur de la même zone et il n'y a eu aucune éclosion de PPA chez les porcs domestiques. Les cadavres qui demeurent infectieux pendant longtemps sont la source d'infection principale. Le virus subsiste également dans l'environnement. On ne connaissait pas de façon précise la densité de stockage de sangliers dans la zone infectée, mais on croyait qu'elle était relativement élevée. La létalité du virus est élevée (95 %), alors que la contagiosité est faible (10 %). La collecte et l'élimination de carcasses est l'une des étapes les plus importantes pour gérer et éradiquer la PPA. Des incitatifs financiers ont été offerts aux chasseurs pour qu'ils déclarent les carcasses, qui étaient ensuite retirées conformément à des protocoles biosécuritaires. Les mesures de biosécurité pour les porcs domestiques dans la région infectée ont été accrues et comprenaient le bannissement des porcs dans les fermes de basse cour, l'obligation de déclarer tous les porcs malades ou morts chez les agriculteurs et de procéder à des épreuves pour la PPA, et l'obligation d'obtenir une autorisation pour le transport des porcs. Le jour suivant la détection de la PPA chez le sanglier, la chasse a été bannie dans la région infectée. Plus tard pendant l'éclosion, la chasse du sanglier a été autorisée uniquement pour les chasseurs sélectionnés et formés et que l'on a rémunérés. Tous les sangliers chassés et trouvés morts ont été manipulés et déplacés conformément à des mesures de biosécurité strictes et ont été éliminés dans une usine d'équarrissage biosécuritaire. La dépopulation définitive des sangliers dans la région infectée a été effectuée par des tireurs d'élite de la police conformément à des protocoles de biosécurité stricts. [Lien vers la présentation](#)

Le D^r Dale Nolte, gestionnaire du programme de porcs féroces, Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes (APHIS) du Département de l'agriculture des États Unis (USDA), É. U., aborde le programme national de gestion des dommages causés par les porcs féroces. Les porcs féroces sont catégorisés de « la pire espèce exotique envahissante au monde ». En 2012, on dénombrait 36 États ayant des populations de porcs féroces, comparativement à 17 en 1982. L'objectif général du programme consiste à réduire au minimum les dommages causés par les porcs féroces et de mettre en œuvre des stratégies visant à éliminer les porcs féroces dans les États où les populations sont émergentes ou faibles. Les composantes du programme comprennent les opérations sur le terrain, la maladie et la surveillance des populations, la recherche, la planification, l'évaluation et la surveillance, la communication et la sensibilisation, et les mesures réglementaires. L'interaction entre les porcs féroces et le cheptel domestique est marquée; 40 % des exploitations agricoles déclarent une interaction de leur cheptel avec des porcs féroces dans le pâturage. Les mesures de biosécurité recommandées visant à atténuer la transmission de la PPA entre les porcs féroces et les porcs domestiques comprennent l'installation de clôtures et de clôtures doubles, le confinement des porcs domestiques, et le stockage biosécuritaire des aliments du bétail. On prévoit qu'il est vraisemblable que la PPA se produira d'abord au sein de la population de porcs féroces plutôt qu'au sein des

porcs domestiques. La surveillance de la population de porcs féraux est donc importante et s'intéresse à la morbidité ainsi qu'à la mortalité. Un effort d'intervention viserait l'éradication, avec une réforme immédiate à l'intérieur d'un rayon de 4 km afin d'éliminer tous les porcs, et une réduction de la population à l'intérieur d'un rayon d'au moins 10 km plus loin. Les principaux défis comprennent un retard dans la détection, ce qui mène à une augmentation de la superficie de la région touchée par l'infection, le transport illégal de porcs féraux et les facteurs inconnus en ce qui a trait au rôle des tiques. [Lien vers la présentation.](#)

Le Dr Roberto Navarro Lopez, directeur de la Commission des maladies animales exotiques, SENASICA, Mexique, décrit les mesures de biosécurité utilisées au Mexique en réponse à la menace de la PPA. Des investissements récents dans la modernisation de l'industrie porcine a permis d'accroître la productivité et la rentabilité du secteur de production porcine du Mexique. Le Mexique produit 1,4 % de la viande de porc mondiale (1,45 million de tonnes métriques), ce qui place le pays au 9e rang parmi les pays producteurs de porcs. L'essentiel de la production (85 %) a lieu dans des exploitations agricoles commerciales ou semi commerciales, où des mesures de biosécurité sont en place. Le reste de la production comprend des élevages de basse cour, que l'on retrouve principalement dans les petites collectivités et les régions autochtones. On mène des efforts en vue d'accroître la sensibilisation dans ce secteur en ce qui concerne le besoin d'informer les autorités de tout nombre élevé de décès inexplicables. Les activités de prévention et d'atténuation de la PPA menées dans les ports, les aéroports et les postes à la frontière comprennent des agents spécialement formés, des chiens de détection et la mise en place de mesures de biosécurité, comme des tapis de désinfection et l'élimination des déchets. Des installations de laboratoire mobiles peuvent être déplacées à un endroit suspect pour fournir une confirmation précoce de la présence de la maladie. Les populations de sangliers sont largement réparties partout au Mexique. Le risque d'interaction entre les porcs domestiques et les porcs sauvages comprennent à la fois des moyens directs et indirects. Les modèles de contrôle comprennent des approches non létales (installation de clôtures, biosécurité aux installations d'élevage, contrôle chimique des naissances) et létales (pièges, chasse). Dans l'ensemble, le meilleur moyen de défense contre la PPA est la promotion et la mise en œuvre de mesures de biosécurité, la formation accrue et la collaboration des autorités agricoles, vétérinaires et de la faune. [Lien vers la présentation.](#)



PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES AVEC LES PANÉLISTES

- **Les autorités canadiennes responsables de la faune enquêteront sur les populations de porcs sauvages afin d'acquiescer une meilleure compréhension de la taille et de l'emplacement des populations de porcs sauvages au Canada.**
- **En République Tchèque, s'il devait y avoir une nouvelle incursion de la PPA chez le sanglier, que feriez vous de différent?** Chaque éclosion est unique et comporte des populations fauniques, un environnement, des associations de chasseurs, des traditions et des populations domestiques différents. On aurait de nouveau recours à certaines approches générales, mais certaines mesures seraient propres à la situation après avoir procédé à une évaluation de ces facteurs.

Les élevages de basse cour représentent un secteur délicat sur le plan politique, car il y a des enjeux sociaux, culturels et économiques à prendre en considération. Cependant, les fermes de basse cour présentent effectivement un énorme risque d'introduction de la PPA dans la production porcine commerciale. Dans le cas d'une nouvelle éclosion, la première ligne d'attaque serait l'élimination des porcs de basse cour.

▪ **Quelles sont les grandes priorités en matière d'action et de collaboration trilatérale?**

La grande priorité pour les É. U. est l'échange de renseignements, notamment en ce qui a trait aux emplacements des populations de porcs sauvages, à leurs tailles et aux approches en matière de gestion. Les É. U. ont mené des ateliers avec le Mexique et il serait efficace de les élargir pour en faire des ateliers trilatéraux. Par le passé, la collaboration entre le Mexique, les É. U. et le Canada a été excellente. En 2007, nous avons organisé une simulation tripartite relativement à la fièvre aphteuse, en tenant des réunions au cours de l'année pour mener l'exercice, analyser la question et élaborer des approches. Il serait utile d'examiner les leçons retenues de ces événements et de les appliquer à la PPA. Nos pays doivent collaborer pour lutter contre la PPA.

DISCUSSION OUVERTE



Y a-t-il des préoccupations relatives à la propagation du virus associées à l'élimination des carcasses de porcs sauvages par l'équarrissage? L'usine d'équarrissage est conçue pour de telles matières; des mesures de biosécurité et sanitaires étaient donc déjà en place. En outre, le vétérinaire officiel se trouvait sur place. Le transport des carcasses a été assujéti à un contrôle strict (p. ex. un véhicule était consacré à cette utilisation), l'interaction humaine avec les carcasses était limitée et il n'y a eu aucune contamination croisée. Dans certains pays, les sangliers chassés sont réfrigérés et des échantillons sont prélevés. Nous croyons qu'il est préférable d'acheminer la carcasse à l'usine d'équarrissage conformément aux mesures de biosécurité.

Il y a une population importante de porcs féroces dans le sud de la Saskatchewan, laquelle partage une frontière avec le Dakota du Nord. Quel est le risque pour les deux pays?

Les É. U. croient que les porcs proviennent du Canada, mais on ne comprend pas bien la dynamique. Les porcs féroces ont été éliminés dans la plupart des États nordiques; il existe donc une préoccupation selon laquelle les nouvelles populations proviennent du Canada. Une meilleure compréhension de la population de porcs féroces canadienne est nécessaire.

En ce qui concerne la contamination environnementale et la subsistance du virus dans le sol en provenance d'une carcasse, en quoi consistent l'expérience et le protocole d'atténuation?

Aux É. U., nous respectons la réglementation de l'État en matière d'élimination des carcasses. Parfois, elles sont laissées sur place pour les charognards. Lorsqu'il y a un décès, les carcasses seraient éliminées conformément aux lignes directrices pour les services vétérinaires de la même façon que pour les porcs domestiques. Dans l'expérience tchèque, il est difficile de connaître l'étendue de la contamination environnementale. Lorsqu'une carcasse est recueillie, le sol est désinfecté. Certaines carcasses sont toutefois en état de décomposition avancé, ce qui fait en sorte qu'il est difficile de prélever des échantillons pour déterminer l'infection. L'impact environnemental dépend également de la saison : pendant l'été, la carcasse se décompose très rapidement et, habituellement, n'est pas récupérée par des charognards; pendant l'hiver, un sanglier mort est récupéré en quelques heures.

Quels sont les détails relatifs au plan de rémunération pour les chasseurs? Dans la situation de la République tchèque, on a pris la décision d'éliminer tous les sangliers dans la région. Des incitatifs furent versés à des chasseurs particuliers afin qu'ils tuent et ont également été indemnisés, car ils ne pouvaient pas chasser. Des sommes ont également été versées à des associations de chasseurs. Le fait de procéder à une analyse de la viande et de la consommer si les résultats étaient négatifs ne constituait pas une option.

4.4 Cadre révisé pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine

Selon les résultats découlant des discussions en groupe (présentation d'un compte rendu à la séance plénière et présentation des cahiers de rapport du groupe), le pilier du *Cadre provisoire* pour améliorer la biosécurité a été révisé comme suit.



**AMÉLIORER LA
BIOSÉCURITÉ**

2

Résultats attendus : *Les principales mesures de biosécurité sont en place pour prévenir l'introduction de la PPA dans les populations de porcs domestiques et sauvages des Amériques et pour limiter la propagation du virus au sein de ces populations.*

DOMAINES D'ACTION :

- Repérer les principales menaces, lacunes et pratiques exemplaires touchant la biosécurité aux frontières nationales, ce qui consiste notamment à définir le niveau d'activité convenable fondé sur une évaluation des risques.
- Établir des collaborations efficaces pour faire en sorte que les autorités frontalières partagent les renseignements et les meilleures approches pour prévenir l'introduction de la PPA.
- Favoriser la collaboration et la conformité en matière de biosécurité, tout en s'assurant que les responsabilités de l'ensemble des intervenants ont été préalablement définies.
- Mobiliser des intervenants du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire pour mieux comprendre les populations de porcs sauvages, et échanger sur les pratiques de gestion aux frontières ainsi qu'à l'interface avec les porcs domestiques.

SÉANCE 5 : ASSURER LA POURSUITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

5.1 PPA : Recadrer le problème

Colleen Barnes, vice présidente associée, Direction générale des politiques et des programmes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Canada, accueille le conférencier invité, M. Michael McCain, chef de la direction, Aliments Maple Leaf, Canada.

M. McCain parle du risque de la PPA pour l'industrie porcine canadienne et du besoin de faire éclater les anciens paradigmes si nous devons nous attaquer au défi en vue. Depuis 1920, l'OIE se trouve au front de la guerre contre la maladie animale. Le monde a changé considérablement depuis, avec l'apport de nouvelles règles, de nouveaux cadres en matière d'agriculture et en raison du commerce international intensif. Une planification attentive en matière de prévention et de préparation à l'égard de toutes les maladies animales, dont la PPA, est nécessaire. Cependant, même avec la meilleure rigueur scientifique et d'excellentes mesures de planification et de prévention, la plupart de ces maladies animales atteindront les côtes canadiennes.

Les Aliments Maple Leaf exploitent 205 élevages porcins qui emploient 714 personnes ainsi que 2 abattoirs qui emploient 2 500 personnes qui transforment près de 4 millions de porcins par année. La PPA pose une énorme menace pour ses employés et leur emploi, ainsi que pour les milliers de familles qui travaillent dans la chaîne de valeur du porc. Des économistes ont évalué l'impact d'une éclosion de PPA au Canada ou aux É. U. à plus de 45 milliards de dollars et à 125 000 emplois perdus.

Il ne s'agit pas d'animaux malades ou de maladie humaine, il s'agit de l'économie associée la déclaration soudaine d'embargos commerciaux. Il est moralement injuste de permettre que cela se produise – nous possédons les compétences, l'intelligence et les outils pour empêcher que cela se produise.

Chez Aliments Maple Leaf, nous améliorons la biosécurité, nous sensibilisons nos employés et nous préconisons des politiques pour protéger nos frontières. Un projet de compartimentation est en cours. Toutefois, nous ignorons si ces mesures ou d'autres mesures similaires suffiront dans l'environnement commercial mondial.

L'objectif de « prévenir et préparer » est inadéquat. Un meilleur objectif consiste à « maintenir le flux des échanges ». Pour accomplir cela, nous devons penser différemment, être créatifs et faire preuve d'ambition. Réfléchissez aux questions suivantes : Pourquoi la PPA chez le sanglier met-elle fin à tout le commerce? Comment pouvons-nous nous assurer que les décideurs comprendront bien les enjeux? Pouvons-nous perfectionner les épreuves diagnostiques pour prouver que la protéine est salubre aux fins de consommation humaine? Pouvons-nous compter sur une architecture progressive qui permet de régler le risque et au commerce de continuer? Pouvons-nous avoir un vaccin? Pouvons-nous avoir une étape de destruction pour la viande?

À l'avenir, tenons compte de la façon dont nous pouvons modifier le paradigme, pour que l'OIE permette au commerce de se poursuivre dans des circonstances et des scénarios qui sont bien compris et raisonnables.

Voici trois domaines pour commencer :

- **faire de la mise en œuvre agressive du zonage et de la compartimentation une mesure immédiate et prioritaire;**
- **trouver des protocoles d'analyse qui permettent de garantir que, même si la PPA est présente, la viande est salubre;**
- **développer une technologie pour tuer le virus pendant la transformation (pasteurisation sous haute pression, irradiation ou quelque chose de nouveau).**

DISCUSSION OUVERTE



- L'impact de la maladie animale sur les agriculteurs, les travailleurs agricoles et les personnes directement liées à l'industrie porcine a motivé l'instauration des normes internationales nécessaires afin d'assurer la prévisibilité des échanges commerciaux. Les normes de l'OIE sont établies par les 182 pays membres, à la suite des premières ébauches qui sont rédigées par des commissions de spécialistes et des experts élus, de deux rondes de consultation, et de l'adoption par l'assemblée mondiale, qui est habituellement unanime. Les É. U. et le Canada participent activement au processus, et ils sont représentés dans les commissions de spécialistes. Il est important de distinguer les normes de leur mise en œuvre par des pays membres individuels, qui varie dans le monde. Les normes internationales de l'OIE prévoient qu'un pays peut se déclarer lui-même indemne de la PPA pendant qu'il y a une infection active au sein de la population des porcs sauvages si de bonnes mesures de biosécurité sont en place. La Belgique, où il y a une éclosion active dans les porcs sauvages, mais où il n'y a aucune infection au sein de la population des porcs domestiques, s'est auto-déclarée, conformément aux normes de l'OIE, indemne de la PPA. Maintenant, il incombe aux pays membres de l'OIE d'honorer leurs obligations et de poursuivre les échanges commerciaux avec la Belgique. En réponse à ces commentaires, M. McCain a souligné que les membres de l'industrie porcine croient que la réglementation actuelle ne suffit pas à protéger le secteur porcin et ses emplois.
- Le problème humanitaire est aussi grave que les enjeux de la PPA liés à la santé animale. Il est important de reconnaître que, même si l'OIE représente l'orientation établie par de nombreux pays, les normes ne sont pas contraignantes. Les réunions comme ce Forum sont nécessaires afin de répondre collectivement à la menace de la PPA. Cependant, ce niveau de crainte est-il justifié? Une éclosion de la peste porcine classique serait beaucoup plus grave. Néanmoins, la PPA est un enjeu très important aujourd'hui et, compte tenu de la nature du marché, nous avons beaucoup à perdre.
- Les conséquences de la PPA auront une incidence sur les animaux, l'économie et les personnes à l'intérieur de la chaîne de valeur de la production porcine. Nous devons mettre en œuvre des mesures qui nous protègent tous. Au moment d'élaborer des mesures de prévention de la maladie, il est important de tenir compte de la façon dont celles-ci seront appliquées. Tous les acteurs doivent avoir confiance qu'il n'y a aucun obstacle commercial injustifié.

En conclusion, Colleen Barnes remercie M. McCain de ses commentaires. Elle souligne que la passion et la préoccupation des membres de la communauté du porc inspirent les organismes de réglementation et les autorités à tenir la PPA à l'écart du Canada et de l'Amérique du Nord. « Vos commentaires nous mettent au défi d'utiliser ce dont nous disposons, comme le zonage, la compartimentation, les épreuves et la réduction des pathogènes, et à nous assurer que nous agissons avant l'arrivée de la maladie. Nous devons accomplir du travail au préalable de façon à maintenir les marchés ouverts, plutôt que d'avoir à tenter de les rouvrir. Le gouvernement est conscient qu'il ne peut le faire seul – la réussite nécessite un partenariat entre le gouvernement, l'industrie et les organisations internationales comme l'OIE et la FAO ».

5.2 Le recours au zonage pour le contrôle des maladies et la poursuite des activités commerciales :

D^{re} Kelly Rhodes, agente principale, Services d'évaluation de la régionalisation, Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes (APHIS) du Département de l'agriculture des États Unis (USDA), É. U., présente un aperçu de de l'Arrangement sur le zonage entre les É. U. et le Canada, qui prévoit la reconnaissance mutuelle du zonage pour la poursuite des activités commerciales. L'initiative de zonage est un outil permettant de faciliter la continuité des activités commerciales et du commerce. Son objectif consiste à « établir les paramètres et à convenir des mesures nécessaires pour la reconnaissance d'une zone de contrôle de la maladie à l'intérieur du territoire de chaque pays, pour réduire la perturbation des échanges commerciaux et l'impact économique qui en découle ». Les composantes de l'initiative comprennent les évaluations réciproques (évaluation du risque), les arrangements sur le zonage (déclaration des intentions) et un cadre d'orientation (mise en œuvre). Les É. U. et le Canada n'utilisent ni un modèle de zonage commun ni une terminologie commune. Néanmoins les deux modèles de zonage peuvent être appliqués de façon efficace.

L'arrangement sur le zonage, signé en 2012, dispose : « Advenant une éclosion de MAE hautement contagieuse dans l'un ou l'autre des pays, chaque participant entend accepter les décisions de l'autre participant au sujet de l'établissement, du maintien ou de la levée d'une zone de contrôle et d'éradication d'une maladie ». Le Cadre d'orientation établit le processus de mise en œuvre et comprend un plan opérationnel, une structure pour le maintien de l'arrangement sur le zonage et une stratégie de mobilisation des intervenants. L'arrangement sur le zonage se fonde autant sur la confiance que sur la science. Le Cadre comprend des mesures de protection, y compris la capacité de demander des renseignements supplémentaires, des dispositions relatives à la surveillance sur place et une disposition pour les « circonstances atténuantes », qui permet le refus de la demande de zonage. Plusieurs facteurs externes communs des deux pays soutiennent l'efficacité de l'approche en matière de zonage, y compris une infrastructure vétérinaire similaire, un état de santé des animaux équivalent, des industries des animaux comparables, des connaissances antérieures et des efforts de collaboration, et le soutien des intervenants. Les défis qui se poseront dans l'avenir comprennent l'application du concept de zonage aux éclosions dans la faune et les enjeux propres à la PPA. [Lien vers la présentation.](#)

Dr Francisco Reviriego-Gordejo, conseiller en gestion de crise chez les animaux destinés à l'alimentation et les plantes alimentaires de la Direction générale de la santé et de la salubrité alimentaire, Commission européenne, UE, présente un aperçu de l'expérience de l'UE quant à l'utilisation du zonage afin de préserver la poursuite des activités commerciales. Au sein de l'UE, l'étape de la planification est terminée, la biosécurité a échoué et la panique s'est installée. La question qui se pose est, désormais, que pouvons nous faire pour rendre l'industrie porcine durable et assurer la poursuite des activités commerciales? Un bon système vétérinaire doit être en place pour assurer la réussite de la régionalisation ou du zonage. Le système vétérinaire harmonisé de l'UE comprend des volets de prévention, de détection, de contrôle et de transparence. Les protocoles d'identification, d'enregistrement et de traçabilité des porcs permettent d'assurer que tous les élevages (même ceux comprenant un seul porc) sont enregistrés, qu'une étiquette d'oreille est apposée ou qu'ils sont tatoués avant de quitter l'élevage, qu'un document de déplacement accompagne chaque envoi et que chaque déplacement est enregistré dans une base de données centrale. La régionalisation et le zonage assurent le meilleur contrôle possible de la maladie, tout en réduisant au minimum les répercussions négatives des éclosions de maladie dans le marché unique de l'UE (marché intra UE) et dans les exportations fondées sur les principes de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP). Les principes clés de la régionalisation et de zonage de l'UE portent sur le développement rapide des zones; la souplesse dépend de la zone, de la maladie, de la géographie, de l'administration du pays; la prévisibilité des processus et des étapes, et les rôles et les responsabilités; la transparence; et l'accent sur les risques et la proportionnalité. Une intervention de base à une éclosion telle que décrite dans les lois de l'UE exige l'établissement de zones de 3 km et de 10 km, et des zones plus grandes peuvent être assujetties à une restriction, au besoin. Les règles générales de l'UE concernant la régionalisation et le zonage pour la PPA comprennent quatre parties de démarcation correspondant à 4 niveaux de risque : la partie IV, qui ne comprend actuellement que la Sardaigne, où il y a une subsistance de longue date de la PPA chez les porcs et les sangliers; la partie III, où il y a une présence de la PPA chez les porcs domestiques et les sangliers; la partie II, où la PPA est présente uniquement chez le sanglier (les porcs domestiques sont indemnes de la PPA); et la partie I, qui est composée de régions où la PPA n'a pas été détectée, mais qui sont toutefois considérées comme présentant un risque plus élevé en raison de leur proximité à la PPA chez le sanglier. En pratique, les frontières géographiques sont utilisées pour établir des zones, comme les rivières, les autoroutes et les clôtures en raison de leur capacité à démarquer une zone et à restreindre le déplacement des animaux. Les divisions administratives (pays) sont également utilisées. La pierre angulaire du programme de zonage est l'origine des porcs et non l'emplacement de l'abattoir. Le recours au zonage a maintenu les marchés, même si la maladie est présente depuis longtemps. [Lien vers la présentation.](#)

Le Dr Jim Roth, directeur du Center for Food Security and Public Health, Iowa State University, É. U., soulève l'idée de mettre sur pied un programme d'exigences d'exportation visant la PPA. Aux É. U., les déplacements importants de porcs créent certaines difficultés en matière de zonage. Pour atteindre la poursuite des activités commerciales, les zones doivent comporter le bon équilibre entre les capacités de gestation et de cochonnage, des capacités de finition, et un accès aux usines d'emballage. Le Secure Pork Plan (Securepork.org) a été développé en collaboration avec l'industrie, des fonctionnaires fédéraux et des fonctionnaires étatiques. Il a été conçu non pas pour maintenir les exportations, mais pour montrer, avec un niveau de confiance élevé, qu'une exploitation agricole à l'intérieur d'une zone contrôlée ne présente aucune preuve d'infection de façon à ce que les animaux puissent passer soit à la prochaine étape de la production, soit à l'abattage. Le Secure Pork Plan est conçu afin de maintenir le commerce à l'intérieur des États Unis pour des raisons de salubrité alimentaire.

L'article 15.1.14 du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE (2018) contient des recommandations concernant l'importation en provenance de pays ou de zones qui ne sont pas indemnes de la PPA pour la viande fraîche des porcs domestiques et des porcs sauvages captifs, qui pourraient être utilisées pour maintenir les exportations conformément aux règles de l'OIE. Cela donne une possibilité de mettre sur pied un programme d'exigences d'exportation visant la PPA, dont l'objectif sera de démontrer, avec un niveau de confiance élevé, que le porc provenant d'une usine d'emballage participante ne contient pas le virus de la PPA, pour qu'il puisse être exporté conformément au code de l'OIE. Pour mettre sur pied ce programme d'exigences à l'exportation, un soutien, une participation et un financement de plusieurs groupes seraient nécessaires. Le système de production porcine devrait mettre en œuvre la biosécurité conformément au plan de MPS avant l'éclosion, entreprendre une surveillance au début d'une éclosion de PPA et procéder à des épreuves de réaction en chaîne de la polymérase (RCP) quotidiennes à l'égard de tous les animaux morts pour démontrer l'absence d'une infection actuelle. Lorsque l'épidémie en est à ses débuts, les usines de transformation de la viande n'accepteraient que les cochons d'installations participant au programme d'exigences d'exportation visant la PPA. Il faudrait donc avoir des certificats d'exportation de l'USDA de prêts. L'USDA et l'industrie porcine devraient travailler en vue d'encourager les partenaires commerciaux à accepter la viande respectant les exigences d'exportation visant la PPA. La situation de production porcine dans le monde évolue et les partenaires commerciaux devraient reconnaître qu'il existe un risque très faible qu'un pays positif pour la PPA importe du porc qui satisfait au programme d'exigences d'exportation. [Lien vers la présentation.](#)

DISCUSSION OUVERTE



L'établissement de ces zones (Canada et É. U.) sera-t-il protégé contre l'ingérence politique?

Nous faisons de notre mieux pour planifier la poursuite des activités commerciales; cependant certains facteurs sont indépendants de la volonté de tout organisme de réglementation. La chose la plus importante qui peut être faite consiste à s'assurer que les principaux techniciens entretiennent des relations et des échanges de renseignements transparents et continus.

Les organismes de réglementation et le secteur commencent-ils à être mobilisés à l'égard du concept du programme d'exigences d'exportation?

Ce concept n'a été soulevé que récemment auprès du National Swine Disease Council – nous en sommes toujours aux premiers stades

Même si des mesures de zonage avaient été mises en place en Belgique, de nombreux marchés leur étaient fermés. Y avait-il des choses que vous pouviez faire en raison de la structure de l'UE, par exemple utiliser du porc en provenance de la Belgique aux fins d'approvisionnement national et utiliser du porc provenant de pays indemnes de la PPA pour approvisionner les marchés d'exportation? Nous voulons que la partie indemne de la PPA en Belgique soit reconnue en tant que telle – la majorité de la Belgique est indemne de la PPA. Nous voulons obtenir cette reconnaissance et poursuivre le commerce du porc.

Au Canada, on accorde beaucoup d'importance aux graines et aux oléagineux, à leurs sous produits et à leur déplacement en provenance de pays touchés par la PPA. Des mesures de zonage sont elles en cours relativement aux aliments du bétail provenant de régions d'Europe dont les populations de sangliers sont touchées par la PPA? Au sein de l'UE, les sous produits animaux sont des marchandises à risque élevé et sont assujettis à des restrictions strictes. Des mesures particulières sont appliquées en fonction du risque. Les conseils scientifiques préconisent que le risque pour le foin et la paille est négligeable; il n'y a donc aucune restriction quant à ces produits. Au Canada, nous avons mis en place des contrôles à l'égard de tous les vecteurs passifs éventuels, y compris les aliments du bétail, à l'intérieur d'une zone qui recommandent que ceux-ci ne soient pas déplacés à l'extérieur de la zone contrôlée.

A-t-on envisagé la compartimentation pour le programme d'exigences d'exportation?

Du point de vue de la FAO, l'utilisation de la compartimentation peut fournir une plus grande assurance à un pays importateur que la régionalisation ou le zonage dans certains cas. Ainsi, on tient compte non seulement du troupeau, mais de toutes les installations et de tous les processus qui s'y rapportent. La biosécurité dans le cadre du Secure Pork Plan aborde effectivement les mesures de biosécurité pour les aliments du bétail, le camionnage et d'autres secteurs; l'élargissement vers une approche fondée sur la compartimentation est donc susceptible.

Au sein de l'UE, la régionalisation et le zonage se sont avérés très utiles dans le contrôle de la maladie et le maintien de l'industrie porcine. Les quatre parties de démarcation assurent la solidité du système et permettent le fractionnement accru des zones. Les restrictions doivent être très strictes dès le début : la robustesse dès le départ aidera à instaurer la durabilité ultérieurement.

5.3 L'utilisation de la compartimentation pour la poursuite des activités commerciales

D' Matthew Stone, directeur général adjoint, Organisation mondiale de la santé animale (OIE). La compartimentation est une autre stratégie de prévention et de confinement de la maladie ayant une application et une pertinence pour le commerce international. Le zonage est essentiellement fondé sur une base géographique ayant recours à des frontières naturelles, artificielles ou juridiques. La compartimentation est définie essentiellement par les pratiques de gestion et d'élevage relatives à la biosécurité. Même si elle ne possède pas les mêmes antécédents d'application que le zonage, la compartimentation est un outil efficace de gestion du risque. Sa mise en œuvre s'appuie sur des plans de biosécurité documentés, des normes internationales, et des systèmes de vérification solides et transparents. Les chapitres 4.3 et 4.4 du *Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE* portent sur le zonage et la compartimentation. Les principes de la compartimentation comprennent la documentation, le diagnostic, la supervision et le contrôle, la séparation par rapport à une source d'infection

potentielle, la surveillance, la sous population définie et les maladies, et l'intervention en cas d'urgence. Parmi les exemples de compartimentation efficace, soulignons la fièvre aphteuse chez le mouton en Uruguay, et l'IA et la maladie de Newcastle (MN) au Royaume Uni. Dans les deux cas, des pratiques de compartimentation ont permis la poursuite des activités commerciales. Un compartiment précise les maladies et les établissements (les unités fonctionnelles, leur emplacement et leurs interrelations) qui le concernent. Nous devons avoir une excellente compréhension des facteurs et des voies de risque. Le plan de biosécurité prévoit la séparation claire des sources d'infection et comprend des données probantes documentées concernant la base de référence en matière de santé animale et la vaccination, la surveillance (à l'intérieur et à l'extérieur du compartiment), la traçabilité, les procédures opérationnelles normalisées, les capacités de diagnostic, les procédures d'intervention en cas d'urgence et de notification, entre autres. La description du processus de supervision et de contrôle du compartiment, y compris la surveillance de l'autorité vétérinaire, doit être claire. La compartimentation est un bon exemple de partenariat public-privé. La distinction des règles est claire, ce qui favorise la confiance des partenaires commerciaux. L'OIE offre la reconnaissance d'un état officiel pour six maladies animales, mais la PPA n'en fait pas partie. L'OIE encourage les auto-déclarations à l'aide de son cadre d'auto-déclaration.

[Lien vers la présentation.](#)

La D^e Joyce Bowling-Heyward, directrice nationale, Importation/exportation d'animaux, Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes (APHIS), Département d'agriculture des États Unis (USDA), É. U., parle de l'expérience américaine en lien avec la compartimentation comme moyen d'assurer la poursuite des activités commerciales. L'industrie avicole américaine a eu du succès avec la compartimentation dans le cadre de l'éclosion d'IA. En travaillant en étroite collaboration avec l'industrie, l'autorité compétente établit les normes minimales pour le compartiment en fonction des pratiques de gestion et d'élevage, qui varient selon les pratiques locales. Les pratiques utilisées sur la côte est peuvent être différentes de celles sur la côte ouest; et les normes de l'industrie américaine peuvent ne pas fonctionner dans un autre pays. L'industrie doit investir régulièrement dans la biosécurité, la formation et la surveillance, en indiquant chaque facteur épidémiologique qui aura une incidence sur les compartiments. Une excellente traçabilité des animaux et des produits se veut essentielle; il faut assurer les partenaires que seuls des animaux ou des produits provenant d'un compartiment indemne de la maladie seraient expédiés dans l'éventualité d'une éclosion, mais la surveillance représente l'élément sous jacent le plus important de la compartimentation. Toutes les sociétés qui participent à la compartimentation doivent être en mesure de montrer que les protocoles de gestion généraux sont en place, y compris à l'égard de la formation sur la biosécurité et les ententes de conformité pour les employés, le personnel contractuel et les visiteurs; l'évaluation du risque de biosécurité pour chaque composante du compartiment; et le nettoyage, l'assainissement et le contrôle des véhicules avant d'entrer dans les zones biosécuritaires. Les caractéristiques physiques générales de chaque composante du compartiment (par exemple les clôtures, les affiches, etc.) et des descriptions schématiques détaillées pour le déplacement des personnes, des véhicules, de l'équipement et des animaux entre toutes les composantes à l'intérieur et à l'extérieur du compartiment, doivent être documentées. Un plan d'intervention d'urgence et un plan de santé vétérinaire font également partie des exigences. L'APHIS a récemment publié une règle proposée comprenant des normes pour accepter les compartiments internationaux des partenaires commerciaux (la période de consultation se termine le 3 juin 2019).

[Lien vers la présentation.](#)

La D^{re} Krista Howden, conseillère, Aliments Maple Leaf, Canada, présente un aperçu de l'application de la compartimentation pour la PPA au Canada. La PPA n'est pas une zoonose et ne présente aucun enjeu en matière de salubrité alimentaire, mais une éclosion aurait des répercussions humaines en termes de pertes d'emplois ainsi que des répercussions sur l'approvisionnement alimentaire. Les Aliments Maple Leaf ont mené un projet pilote pour déterminer s'il est possible de mettre en œuvre la compartimentation pour la PPA et pour obtenir la reconnaissance par les partenaires commerciaux. Le zonage et la compartimentation sont des outils complémentaires. L'industrie porcine canadienne comprend déjà de nombreuses composantes pour appuyer la compartimentation, y compris des services vétérinaires nationaux et une surveillance solides pour la gestion du risque, une capacité diagnostique et l'intervention en cas d'urgence, une expertise antérieure en matière de compartimentation pour les animaux aquatiques, une association nationale pour l'industrie porcine représentant 7 000 exploitations agricoles, ainsi que la traçabilité, la biosécurité, les soins et le bien être des animaux, et d'autres caractéristiques du programme Excellence du porc canadien. Il existe des défis liés au zonage, y compris la vaste géographie du Canada et le réseau de déplacement complexe à l'intérieur du secteur porcin. Par conséquent, la compartimentation pourrait s'avérer une meilleure option pour favoriser le commerce et la poursuite des activités commerciales. La compartimentation offre une façon d'atténuer le risque commercial et de planifier en vue de la maladie en temps de paix. En théorie, si toutes les composantes et toutes les exigences de compartimentation sont en place, les partenaires commerciaux sauront que vous avez atténué le risque au préalable, que vous assurez une surveillance continue, qu'il existe une capacité d'assurer une surveillance continue du compartiment et la capacité de transmettre aux partenaires commerciaux les connaissances sur la santé du compartiment à tout moment. Les prochaines étapes clés comprennent une stratégie de compartimentation fondée sur des méthodes pratiques de bio-exclusion et de méthodes modernes de surveillance, de promotion du partenariat public-privé, et des exercices de simulation réguliers pour évaluer la fonctionnalité et l'efficacité. Il sera important de renforcer notre compréhension générale des voies de risque pour l'introduction et l'épidémiologie de la PPA propres au contexte canadien. [Lien vers la présentation.](#)

DISCUSSION OUVERTE



Quel sera le coût de la conformité pour un producteur? La question réelle est : quels seront les coûts si nous ne faisons rien? Les coûts devraient être moindres au fil du temps et au fur et à mesure que nous acquérons de l'expérience.

Les normes de compartimentation de l'USDA sont-elles les mêmes que les normes de l'OIE? Oui, mais les normes doivent également s'harmoniser aux pratiques de l'industrie. Cela étant dit, la compartimentation pour la volaille diffère de celle pour le porc, et la compartimentation pour le porc varie selon la région du pays. Les normes varient également d'un pays à l'autre.

Les nouvelles idées en matière de compartimentation sont prometteuses. En pratique, même si l'OIE recommande la compartimentation, ce sont les autres pays qui déterminent les échanges commerciaux. Lorsque nous procédons à une analyse du risque, le coût dépend du risque. On devrait peut-être se pencher sur l'idée d'une couverture d'assurance pour les exportateurs, similaire aux incitatifs financiers, pour la poursuite des activités commerciales.

Le document de l'OIE (liste de contrôle pour la compartimentation) est-il endossé par tous les pays membres de l'OIE de façon à être considéré comme une norme internationale?

Pourrait-il être adapté à la PPA? Ce document est propre à l'IA-MN. L'ordre du jour de l'assemblée générale de l'OIE de mai 2019 comporte une discussion sur la PPA et une résolution qui orientera les travaux de l'OIE sur la PPA. Nous prévoyons que les membres recommanderont le développement des mêmes particularités pour la PPA qui appuient les pays en ce qui a trait à la compartimentation et au zonage.

5.4 Cadre révisé pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine

Selon les résultats découlant des discussions en groupe (présentation d'un compte rendu à la séance plénière et présentation des cahiers de rapport du groupe), le pilier du *Cadre provisoire* pour assurer la poursuite des activités commerciales a été révisé comme suit.



ASSURER LA POURSUITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

3

Résultat attendu : Atténuer les répercussions commerciales de la PPA sur le secteur porcin, tant à l'échelle nationale qu'internationale, tout en contrôlant et en éradiquant la maladie.

DOMAINES D'ACTION :

- Veiller aux déplacements fondés sur les risques des animaux et des produits d'origine animale à l'échelle nationale pour préserver la viabilité de l'industrie en cas d'éclosion de la maladie.
- Offrir une orientation et du soutien technique en vue d'élaborer des normes communes pour la mise en place de zones.
- Négocier de façon proactive la reconnaissance des approches par zone avec les partenaires commerciaux pour réduire les entraves à l'accès aux marchés.
- Travailler avec les partenaires internationaux et l'OIE pour élaborer une orientation internationalement reconnue et acceptée sur l'application de la compartimentation de la PPA pour être mieux acceptée, tant dans les pays infectés que dans les pays non infectés.

SÉANCE 6 : COORDONNER LES COMMUNICATIONS SUR LES RISQUES

6.1 Discussion en groupe avec les membres du groupe de communication international des risques

L'animateur du forum, Daniel Normandeau, président de ConversArt Consulting, Ottawa, Canada, anime une discussion sur la communication des risques en compagnie des panélistes suivants :

- Catherine Bertrand-Ferrandis, chef de l'unité de communication, Organisation mondiale de la santé animale (OIE)
- Ed Curlett, directeur, Affaires publiques, Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes (APHIS) du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), É.-U.
- Andrea Moritz, directrice, Relations avec les médias, Gestion des enjeux et services ministériels, Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Canada

Quelles activités et stratégies de communication vos organisations utilisent-elles pour communiquer le risque de la PPA? L'OIE communique généralement le risque au moyen d'outils et d'une formation au niveau du pays. Partout dans les Amériques, il existe un très bon réseau d'organisations et de spécialistes qui que les voies de communication demeurent ouvertes. L'OIE a créé un portail pour la PPA et une campagne de communication sur la PPA, y compris une vidéo qui a été diffusée à tous les pays membres. Les renseignements ciblent les grands et les petits élevages agricoles, les voyageurs, les autorités aéroportuaires et les chasseurs. En outre, des affiches ont été créées pour certains intervenants particuliers. La campagne a récemment fait l'objet d'une évaluation et on a jugé qu'elle avait été bien accueillie et comprise. Les pays peuvent adapter ces outils et les utiliser dans le cadre de leurs campagnes nationales. Aux É. U., les activités conçues pour accroître la sensibilisation au sujet de la PPA ont été entamées à l'automne 2018. L'ensemble d'outils habituel, par exemple le site Web, les blogues, Twitter et les communiqués de presse, a été utilisé. L'APHIS dispose d'un registre de l'industrie et des intervenants, ce qui permet de diffuser directement le contenu aux personnes qui se sont enregistrées. L'approche a été d'adapter le contenu à des publics particuliers : les voyageurs, les producteurs, les vétérinaires et le grand public. En octobre 2018, on a procédé à la saisie d'une tête de porc rôtie à l'aéroport d'Atlanta. Il s'agissait d'une possibilité d'émettre des renseignements sur les risques et les dangers que pose la PPA et des mesures pour atténuer son entrée aux É. U., comme les chiens de détection, la collaboration avec les partenaires de l'industrie, entre autres. Les renseignements mis à jour dans un nouveau site Web (mars 2019) comprennent des infographies sur les voies de risque, des renseignements sur la biosécurité et des vidéos. Le site Web s'avère tout particulièrement utile pour mesurer l'intérêt (le nombre de consultations, le taux de clics, etc.).

Nous sommes continuellement en contact avec l'industrie et nos partenaires étatiques pour veiller à l'exactitude des messages qui sont publiés. Au Canada, nous avons fait passablement les mêmes choses que l'OIE et les É. U. Nous disposons d'une équipe nationale qui travaille sur la PPA. Des publics cibles ont été identifiés et priorisés en fonction des voies de risque (voyageurs, nouveaux immigrants et industrie pour les messages sur la biosécurité). Des partenariats sont mis sur pied avec l'industrie, les gouvernements provinciaux et les organismes fédéraux afin de mettre en commun les ressources en matière de communication. Par exemple, nous avons travaillé en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) sur les affiches dans les aéroports, avec Transports Canada pour avoir accès aux transporteurs aériens, et avec Emploi et Développement social Canada pour joindre les travailleurs agricoles temporaires.

Nous travaillons également avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada afin de communiquer les renseignements de façon proactive, par exemple afin de cibler les étudiants étrangers et leur communiquer des renseignements sur le risque associé aux « aliments de la maison » contaminés qui peuvent leur être envoyés ou que des visiteurs peuvent apporter.

Quels sont les plus grands défis pour s'assurer que les bons messages soient acheminés aux bonnes personnes? Pour les É. U., la mesure de la réussite continue d'être un défi, y compris la mesure du changement dans le comportement humain. Nous dépendons des normes de l'industrie en ce qui concerne l'évolution du comportement. Au Canada, une grande difficulté est de se faire entendre et remarquer dans la surcharge de renseignements actuelle. Nous devons trouver des façons, non seulement de sensibiliser les gens à propos de ses renseignements, mais aussi faire en sorte qu'ils s'y intéressent. Nous devons mieux comprendre ce qui motive le comportement pour développer les bons outils pour le faire évoluer. En ce qui concerne l'OIE, une grande difficulté est la perception selon laquelle la PPA présente un faible risque. Au lieu de communications de haut en bas, nous devons examiner les racines profondes pour comprendre le comportement : pourquoi un agriculteur ne fait-il aucune déclaration, pourquoi un voyageur dissimule-t-il un produit dans ses bagages? Si nous ne réussissons pas à détecter ces comportements, nous ne pouvons pas les traiter.

Quelles démarches avez-vous entreprises pour empêcher la diffusion de renseignements erronés? Au Canada, nous surveillons étroitement les médias et les médias sociaux. Il y a eu des exemples de diffusion de renseignements erronés, dont un gazouillis selon lequel « la PPA est au Canada » alors qu'en fait on voulait indiquer « la PPA n'est pas au Canada ». Un article publié à propos de ce Forum a désigné la maladie comme la « grippe porcine africaine ». Lorsque nous détectons des inexactitudes, nous communiquons rapidement avec l'auteur afin que la correction soit apportée. Il est important de regrouper les ressources plutôt que de chevaucher les efforts. Aux É. U., nous surveillons également la présence de renseignements erronés. Tout comme les médias sociaux sont utilisés pour diffuser rapidement les renseignements erronés, nous devons tirer profit de la rapidité pour contre-attaquer et corriger les renseignements erronés.

Comment l'OIE peut-elle aider les pays à communiquer les risques et à contrer les renseignements erronés? Il y a trois mots clés : préparation, uniformité, confiance. La plupart du temps, nous communiquons dans le cadre d'une crise; nous devons donc préparer ces communications au préalable, connaître les publics cibles au préalable et discuter avec eux avant que la crise a lieu. Vous devez établir des réseaux de communicateurs au préalable pour assurer l'uniformité des messages. Cette planification au préalable et cette uniformité favoriseront la confiance envers la source des renseignements et permettront d'assurer que des relations collaboratives sont en place.

Comment mobilisez-vous les intervenants afin d'aider à communiquer les bons renseignements aux bons publics et ce, au moment propice? Aux É. U., nous avons d'abord sollicité les commentaires de nos partenaires de l'industrie. Nous tenons régulièrement des réunions avec l'ensemble des 50 autorités agricoles étatiques, tant des réunions régulières que des réunions spéciales. Nous devons poursuivre et enrichir cette mobilisation, la collaboration et la coopération. Au Canada, nous disposons de groupes de travail composés d'experts en la matière et de décideurs. Nous travaillons avec l'industrie pour nous assurer que la stratégie en matière de communication respecte l'objectif.

La mobilisation continue et l'échange de renseignements sont importants, notamment auprès des membres des groupes de travail d'experts. Pour l'OIE, l'authentification des messages et la rétroaction sur la façon de les améliorer sont essentielles. L'industrie est en contact avec les intervenants sur le terrain et peut nous dire si nos messages qui trouvent un écho. Il est également très important d'entretenir des relations de confiance avec des journalistes, pour que vous soyez une source faisant autorité pour eux.

[Vidéo de l'OIE sur la PPA. \(ajouter un lien\).](#) Le public de la vidéo était les 182 pays membres de l'OIE. La vidéo est simple, elle peut être lue sur différents écrans et elle est facile à comprendre. De nombreux pays ont traduit la vidéo dans leur langue.

DISCUSSION OUVERTE



Dans le cas d'une éclosion de PPA en Amérique du Nord, quel est le premier message transmis aux consommateurs et quel est le premier message transmis aux producteurs?

Le Canada travaille sur un plan de communication pour le jour zéro et le jour un. Il y aura des messages sur la régionalisation et le zonage pour gagner la confiance des partenaires commerciaux pour assurer la poursuite des activités commerciales à partir de régions qui ne sont pas touchées. Nous avons de l'expérience en communication en matière d'autres maladies. Les messages feraient la promotion d'une politique d'abattage sanitaire et de plus de renseignements sur la biosécurité afin de réduire le risque d'une propagation plus importante. Aux É. U., le premier message est que la maladie ne pose aucun risque pour la santé humaine. Les agriculteurs souhaitent en savoir autant que nous pouvons leur en dire à propos de l'endroit où la maladie a été décelée, ce qu'ils devraient faire, ce que nous faisons à l'heure actuelle et où ils puissent obtenir de l'information. Il est important de continuer à fournir des mises à jour.

Étant donné qu'il s'agit d'une façon de modifier le comportement, comment pouvons-nous mettre un visage humain sur l'histoire? Les indicateurs montrent que les agriculteurs représentent l'une des sources d'information les plus dignes de confiance. L'établissement d'un lien humain avec l'histoire de la PPA peut très certainement contribuer à faire passer le message. D'après l'expérience de l'OIE, si vous montrez aux gens qu'il est important de faire la bonne chose et si vous montrez les pratiques exemplaires accompagnées d'un visage, cela s'avère plus efficace qu'un message ou de l'information par tout court.

Comment pouvons-nous nous assurer que nos messages sont sur la bonne voie pendant une crise, et comment composons nous avec ceux qui s'attaqueront à l'industrie (opérations animales confinées, agriculture industrielle, droits des animaux, etc.)? La clé consiste à être prêts à répondre à ces questions et à ces tactiques. La préparation des messages fait partie de l'état de préparation.



Comment, d'un point de vue axé sur la communication des risques, luttons nous contre le risque d'agro-terrorisme associé à la PPA? Aux É. U., les renseignements sur l'enquête portant sur l'origine de l'infection sont mis en évidence, ainsi que le fait que les organismes d'application de la loi fédéraux et étatiques interviennent, au besoin. Au Canada, nous examinons l'origine de l'infection. Il y a deux ans, de nombreux intervenants des secteurs de la défense, du renseignement, des sciences et de l'agriculture se sont réunis dans le cadre d'une conférence tenue à Ottawa sur la réduction de la menace biologique de afin de se pencher sur les menaces éventuelles et de mettre sur pied des réseaux entre ces différents secteurs. La communication entre les réseaux d'intervenants est très importante aux fins de sensibilisation à l'égard des menaces et des risques éventuels.

Les médias sociaux évoluent à un rythme rapide; les communications gouvernementales et organisationnelles ont-elles la capacité régulière et de mobilisation pour garder la cadence? L'approbation des messages et des documents de communication avant qu'on en ait besoin est essentielle. Avant qu'une crise frappe, identifiez et comprenez les publics cibles, organisez des séances d'information techniques avec les médias et rencontrez les vétérinaires en chef (VC) provinciaux. Au Canada, dans les médias sociaux, nous faisons en réalité preuve de beaucoup d'agilité, et nous disposons d'une structure d'approbation horizontale, car nous savons à quel point l'information circule rapidement à l'échelle des médias sociaux. L'établissement de réseaux et d'un dialogue constant est important – il nous incombe tous d'assurer le suivi et de nous tenir informés les uns les autres, que nous travaillions pour l'industrie ou pour le gouvernement. En plus des nombreux liens bilatéraux, nous avons également besoin de réseaux multilatéraux. Tout membre du réseau peut corriger des renseignements erronés. Aux É. U., les communicateurs sont perspicaces à l'endroit des médias sociaux et peuvent répondre rapidement aux renseignements qui sont erronés. Les relations avec l'industrie et les autres ordres de gouvernement ainsi que l'importance de tenir à jour un site Web en tant que source de vérité fiable sont également essentielles.

Le gouvernement a-t-il envisagé d'étiqueter les pourvoyeurs de renseignements erronés et de protestataires en tant qu'agro-terroristes? Selon notre expérience au Canada, il est important de reconnaître qu'une part importante de la communication s'adresse aux émotions. Si nous constatons quelque chose dont les faits sont inexacts, nous pouvons transmettre les bons renseignements. Il ne vaut donc vraisemblablement pas la peine d'aborder les débats émotionnels, car cela ne fait qu'accroître leur visibilité et la visibilité des renseignements qui sont erronés.

6.2 Cadre révisé pour la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine

Selon les résultats découlant des discussions en groupe (présentation d'un compte rendu à la séance plénière et présentation des cahiers de rapport du groupe), le pilier du *Cadre provisoire* pour coordonner les communications sur les risques a été révisé comme suit.



COORDONNER LA COMMUNICATION DES RISQUES

4

Résultat attendu : *Communication efficace des risques reliés à la PPA avec les publics cibles afin d'encourager la prise de décisions éclairées, la modification des comportements et la confiance envers les gouvernements et l'industrie.*

DOMAINES D'ACTION :

- Développer une approche et des stratégies cohérentes de communication des risques, adaptées aux besoins et circonstances spécifiques, y compris le statut sanitaire, des différents pays.
- Trouver ou créer des plateformes et des mécanismes permettant que la coordination des messages et le partage d'information liée aux communications se fasse de façon continue entre les différents pays.
- Établir des mécanismes pour surveiller le discours public sur la PPA et pour s'assurer que les informations dans les médias et les médias sociaux sont exactes. Développer des protocoles de notification pour que les partenaires restent à jour sur le statut de la maladie.

SÉANCE 7 : LA MARCHÉ À SUIVRE

7.1 Commentaires du Mexique

Avant de présenter leurs messages clés et les prochaines étapes, les coprésidents invitent le *D^r Juan Gay Gutierrez, directeur général de la Santé des animaux, Mexique*, à présenter quelques commentaires sur le Forum et les prochaines étapes. Il souligne que l'échange de l'expérience et des idées au Forum a été utile à tous. Le type de coopération que nous observons n'est pas nouveau, car il y existe des antécédents de collaboration en vue des résoudre des problèmes en matière de santé des animaux et pour mettre fin à la dévastation de nos industries agricoles. Les menaces comme la PPA rapprochent les pays. Les maladies animales traversent les obstacles et les frontières, par conséquent, nous devons faire front commun. Nous savons que nous ne pouvons pas attendre l'arrivée de la crise; nous commençons donc collectivement à entreprendre le processus de communication en prévision du moment où la maladie aura été détectée. De cette façon, nous serons prêts lorsqu'elle fera son arrivée. Les producteurs au Mexique souhaitent poursuivre cet effort. Une réunion similaire au Mexique devrait être organisée afin de poursuivre la coopération et le dialogue.

7.2 Messages clés et prochaines étapes

Le *D^r Jack Shere* remercie les participants, panélistes et modérateurs d'avoir partagé leurs points de vue, leur expérience et leurs principales idées. Il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Le Mexique aimerait poursuivre les progrès et organiser une réunion au cours des prochains mois. Aux É. U., des exercices sont prévus. La PPA figurera à l'ordre du jour lors de la Séance générale de l'OIE en mai.

Les messages clés entendus pendant le Forum qui seront utilisés à l'avenir au fur et à mesure que nous mettons au point le Cadre et ses recommandations comprennent ce qui suit :

- Dans les Amériques, les pays sont actuellement exempts de la PPA; cela représente pour nous une occasion d'agir de manière décisive et coordonnée.
- Les humains sont à l'origine de la propagation de cette maladie, par conséquent, une mobilisation et une sensibilisation accrue de tous les intervenants sont nécessaires.
- L'épidémiologie de cette maladie est complexe et unique en raison de la subsistance du virus dans les produits de viande de porc et de sa survie dans les carcasses de porcs sauvages dans l'environnement – cela exige que nous menions des approches rigoureuses en matière de préparation, de biosécurité et de décontamination environnementale.
- Nous devons acquérir une meilleure compréhension des populations de porcs sauvages dans nos pays et dans la région des Amériques dans leur ensemble, et élaborer une stratégie en vue d'empêcher et d'atténuer le risque dans l'éventualité d'une introduction de la PPA.
- Le zonage et la compartimentation sont des outils clés pour réduire au minimum les perturbations du commerce et leur mise en œuvre s'appuie sur un partenariat solide entre l'industrie et les services vétérinaires, idéalement convenu en temps de paix.
- Le véritable facteur qui changera la donne en matière de lutte et d'éradication serait un vaccin – nous devons investir davantage pour soutenir la recherche pour mettre en marché un vaccin contre la PPA.

- Utiliser la gouvernance et les partenariats actuels pour faire avancer les travaux sur la PPA à l'échelle nationale, régionale et mondiale.
- Nous devons apprendre de nos collègues dans l'UE et en Asie, et miser sur leurs expériences.
- Deux mots clés sont : coordination et collaboration. Les mesures au niveau national et régional nécessiteront une stratégie collective avec l'ensemble des partenaires et des secteurs.
- Assurer une sensibilisation accrue fait de la surveillance passive une stratégie efficace. Il faut le communiquer clairement et largement.
- Nous devons nous assurer que les services de conservation vétérinaires et les services frontaliers disposent des pouvoirs appropriés, y compris les sanctions et les mesures incitatives, pour assurer que la prévention de la maladie l'emporte sur la motivation économique et culturelle qui se produit relativement à la PPA.
- La planification de l'état de préparation constitue la pierre angulaire de l'intervention en cas d'urgence et du contrôle de la maladie. Chaque pays doit élaborer un plan, l'appliquer, puis le mettre au point.
- Le zonage a été et peut être utilisé en vue d'assurer des échanges commerciaux sécuritaires. Nous devons nous assurer que nous utilisons pleinement les approches en matière de zonage et que nous en faisons la promotion. La compartimentation est un autre outil clé qui sert à réduire au minimum la perturbation des échanges commerciaux. Il faut mettre en œuvre des relations encore plus solides entre l'industrie et les services vétérinaires.
- Il existe de nombreux outils et de nombreuses lignes directrices en matière de biosécurité – mais est-ce qu'ils fonctionnent? Qu'avons nous appris des autres maladies porcines? Quelles sont les lacunes et que faisons nous pour les corriger? Qu'est-ce que l'industrie peut faire de différent pour améliorer la biosécurité pour la PPA?

Le Dr Jaspinder Komal souligne que les recommandations qui suivent seront mises au point et communiquées aux participants.

RECOMMANDATIONS PROVISOIRES ET PROCHAINES ÉTAPES :

- ◆ Les pays devraient élaborer un plan d'action national pour la prévention et le contrôle de la PPA, qui tient compte de leur secteur porcin et des voies d'exposition aux risques. Examiner l'auto-déclaration d'indemnité de la PPA conformément à la procédure de l'OIE.
- ◆ Demander à l'OIE de rédiger des lignes directrices particulières sur la mise en œuvre du zonage et de la compartimentation pour la PPA. Les approches relatives aux ensembles de mesures devraient être incluses.
- ◆ Dans le cadre du Comité du GF-TADs pour les Amériques, constituer un groupe permanent d'experts sur la PPA afin de resserrer la coopération entre les pays en vue de se préparer pour la PPA, ou entre les pays qui seront touchés par la PPA, permettant ainsi d'aborder la maladie de manière collaborative et harmonisée à travers les Amériques. Mettre sur pied un groupe multidisciplinaire possédant une expertise en biosécurité, en contrôle des porcs sauvages, en vecteurs arthropodes, en sécurité frontalière, en épidémiologie, en modélisation des maladies et en science de laboratoire.

- 
- ◆ Promouvoir un partenariat régional pour partager les documents de référence et les services de laboratoire, transférer la capacité diagnostique afin de faciliter la détection précoce de la PPA dans les Amériques et faire progresser la mise au point de nouveaux diagnostics rapides, y compris les essais sur le terrain.
 - ◆ Appuyer et contribuer financièrement à la Global ASF Research Alliance afin de continuer à coordonner les efforts de recherche internationaux pour combler les lacunes, en particulier pour la mise au point d'un vaccin contre la PPA.
 - ◆ Soutenir les pays pour évaluer la préparation en vue de la PPA, et partager les outils et renforcer la capacité en matière d'évaluation rapide du risque pour ce qui suit : 1) l'évaluation continue du risque d'incursion de la PPA dans toutes les régions des Amériques en coordination avec une analyse prospective; et 2) fournir un soutien aux décisions aux fins de préparation et d'intervention urgentes.
 - ◆ Mener des exercices sous-régionaux pour mettre à l'essai les plans de préparation à la PPA des pays et partager les leçons apprises à travers la région.
 - ◆ Encourager le Groupe de liaison internationale sur la communication des risques et les points focaux nationaux de l'OIE pour la communication à servir de ressource et de plateforme de coordination pour faciliter l'échange de renseignements liés aux risques posés par la PPA.

7.3 Mot de la fin

La **Dre Siddika Mithani, présidente, Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Canada**, exprime sa reconnaissance envers les participants pour l'excellent travail accompli en vue de faire avancer le Cadre pour la PPA. Elle remercie également les promoteurs des gouvernements et de l'industrie, ainsi que les organisateurs du Forum. *« L'objectif du Forum était d'améliorer la collaboration sur la PPA à travers les Amériques et élaborer une feuille de route afin de prévenir et de répondre à la menace posée par cette maladie dans la région et à l'échelle mondiale. Nous devons maintenant continuer à miser sur les progrès, la collaboration et les relations que nous avons établis ici. Nous avons un engagement partagé afin de s'attaquer à cette maladie et de protéger nos industries porcines ».*